

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. % | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Le Japon blâmé à Genève. La France et les pays danubiens. La situation des partis en Irlande.

En Extrême-Orient, malgré les exhortations de la Société des nations, de nouveaux combats ont eu lieu entre Japonais et Chinois.

Le commandant en chef nippon, le général Shirakawa, a fait à ce propos une déclaration pleine d'enseignements : ce ne sont là, paraît-il, que des escarmouches provoquées par les Chinois ; ceux-ci attaquent les patrouilles japonaises qui opèrent en avant des lignes, à l'effet de « protéger celles-ci contre des attaques par surprise ». « Il est impossible, a continué le général, de considérer comme des éléments offensifs la poignée d'hommes qui effectuent ces opérations. »

Le commandant nippon a encore déclaré : « Je demeure persuadé que la situation s'améliorera, grâce à la coopération du Japon avec les puissances intéressées. Mais, en attendant cette amélioration, l'armée japonaise veillera soigneusement à la solution des problèmes les plus urgents. » Ces « problèmes les plus urgents » laissent rêveur.

Le gouvernement chinois a exposé une fois de plus qu'il ne pouvait pas accepter les conditions proposées par les Japonais pour la cessation des hostilités. Il ne sera question de négociations que si le Japon admet un retrait simultané et mutuel des forces en présence.

Donc, s'il n'y a pas retrait simultané, il n'y aura pas cessation des hostilités ; par conséquent, celles-ci n'ont pas cessé.

À Genève, samedi, la commission générale de l'assemblée extraordinaire s'est transformée en tribunal ; elle a très sévèrement jugé l'attitude du Japon. On a notamment entendu, à nouveau, M. Motta, qui fut, une fois de plus, très écouté et très applaudi. Le délégué suisse a terminé son discours en précisant que le bien suprême était non pas le prestige de la Société des nations, mais son autorité juridique et morale, qui doit être défendue à tout prix.

L'assemblée extraordinaire entendra, cet après-midi, lundi, les derniers orateurs inscrits pour la discussion. Après quoi, on constituera probablement une commission restreinte, qui devra établir un rapport et un projet de résolution sur l'ensemble de la question. Demain après midi, mardi, ces textes seront présentés à la commission générale et, après approbation de celle-ci, renvoyés, mercredi, à l'assemblée plénière.

La résolution recommanderait la création d'une commission qui siégerait d'ici au mois de septembre pour examiner le fond du conflit sino-japonais.

Dans cette même résolution seraient glissés quelques conseils : nécessité, entre autres, pour les États membres de la Société, de respecter les devoirs qui découlent du Pacte. La commission spéciale, nommée par l'assemblée extraordinaire, serait autorisée à suivre de près les événements d'Extrême-Orient et, éventuellement, à demander une convocation de l'assemblée, même avant septembre, si la nécessité s'en faisait sentir.

On dit que c'est M. Politis, délégué de la Grèce, qui sera désigné comme président de cette commission spéciale.

Le cabinet de Paris a fait part aux gouvernements de Vienne et de Berlin d'un plan d'accord économique entre l'Autriche, la Hongrie, la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie. Ce plan comporte une entente douanière reposant sur le système des tarifs de faveur et du contingentement mutuel des exportations.

La publication de ce plan se rattache à l'octroi tout récent d'un prêt de 600 millions à la Tchéco-Slovaquie. M. Tardieu en a donné pour la première fois connaissance à la commission des finances de la Chambre, qui a voté ce prêt samedi.

Le cabinet de Paris a fait savoir à Vienne et à Berlin qu'il agissait en cette affaire d'accord avec les gouvernements de Londres et de Rome.

Les propositions françaises ont produit une vive émotion dans la capitale autri-

chienne, dans la capitale allemande et à Moscou.

À Berlin, on a compris que le plan Tardieu était la contre-partie du fameux projet d'Union douanière austro-allemande et qu'il avait pour but de soustraire l'Autriche aux sollicitations germaniques.

Le gouvernement de Vienne, soucieux de ne pas paraître complice de ce projet, a aussitôt fait savoir à Berlin qu'il était prêt à entrer en négociations avec tous les États en vue d'une entente économique et financière. Sur quoi le cabinet de Berlin s'est empressé de se déclarer prêt à accorder à l'Autriche des facilités douanières, d'entente avec les autres États et avec le Conseil de la Société des nations, si celui-ci estime que cela n'est pas incompatible avec la clause de la nation la plus favorisée qui lie l'Allemagne à l'égard des États avec lesquels elle a des traités de commerce.

Par cette déclaration, le gouvernement allemand, qui se trouvait écarté du plan Tardieu, s'est mis sur les rangs pour entrer dans la combinaison projetée.

Le chef du gouvernement français a choisi pour lancer son projet le moment où le comité financier de la Société des nations est occupé des demandes de secours financier de l'Autriche, de la Hongrie et des États balkaniques. Il est clair que ce secours viendra d'autant plus vite que les États solliciteurs entreront dans les vues du cabinet de Paris.

Les journaux de Vienne font toutefois observer que l'Autriche pourrait difficilement souscrire à un arrangement qui exclurait l'Allemagne, qui est son principal débouché économique. D'autre part, la Hongrie et la Roumanie, qui sont très en peine de placer leurs récoltes de céréales, ne peuvent songer à se fermer le marché allemand.

À Moscou, enfin, on a aussitôt dénoncé le plan de M. Tardieu comme une conspiration contre la Russie. Les Soviets voient partout des complots.

Mercredi 2 mars, à eu lieu le scrutin pour les élections législatives irlandaises dans six circonscriptions des comtés de Leitrim et de Sligo. On se souvient que ce scrutin avait été ajourné à la suite des actes de violence dont avaient été victimes plusieurs candidats et qui coûtèrent même la vie d'un modéré, M. Reynolds.

Il y avait cinq candidats républicains (parti de M. de Valera), cinq candidats modérés (parti de M. Cosgrave), un candidat travailliste et un candidat indépendant. Les résultats n'ont été connus que samedi soir ; les voici : les républicains ont gagné 4 sièges ; les modérés, 2.

De la sorte, l'état définitif des partis dans la nouvelle Chambre irlandaise est le suivant : républicains, 72 sièges ; modérés, 55 ; indépendants et fermiers, 15 ; travaillistes et travaillistes indépendants, 9.

Du fait des coalitions, M. de Valera dispose, en théorie, de 81 voix, contre les 70 voix des modérés, des indépendants et des fermiers.

« LA ROUTE APLANIE »

Une traduction italienne de *La route aplanie* a paru à Brescia dans la collection Fides. Toute la presse catholique d'Italie en fait le plus vif éloge.

Le *Popolo e Libertà*, l'organe du parti conservateur tessinois, reçoit de son correspondant romain un bel article sur *La via appianata* de Mgr Besson. Nous en reproduisons la conclusion :

« En développant la culture religieuse, en prouvant au jour le jour que les courants catholiques du monde entier sont les seuls qui permettent de combattre efficacement la libre pensée et l'anarchie internationale, on arrive à rétablir la vérité. Mais, pour y réussir, il faudrait faire preuve de la belle sérénité avec laquelle le savant évêque de Lausanne, Genève et Fribourg expose objectivement la vérité religieuse. C'est ainsi que, réellement, on aplanit la route ! Franchement, on a fait du progrès, à cet égard, du XVI^{me} siècle à nos jours. »

Le redressement économique de l'Angleterre

La réalisation de l'équilibre financier. — L'avènement officiel du protectionnisme. — Les fonctions du comité de conseillers fiscaux.

Londres, 5 mars.

La vigueur avec laquelle le gouvernement national poursuit l'œuvre d'assainissement et de redressement économique de l'Angleterre se manifeste par des signes tangibles qu'il convient de signaler. M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, vient de déclarer aux Communes que l'Angleterre remboursera prochainement la plus grande partie des prêts franco-américains qui furent accordés pour soutenir le sterling, six mois avant l'expiration de ces crédits ; la Trésorerie britannique abolira les restrictions imposées jusqu'ici sur les opérations de change.

Cette déclaration, qui a étonné le monde financier international, est la preuve que la restauration financière de l'Angleterre est en bonne voie, et que la confiance internationale dans le crédit de l'Angleterre renaît, ce qui sera un avantage pour tous les pays ayant des intérêts en Angleterre.

On sait que la France et l'Amérique, au mois de mai dernier, avaient mis généreusement à la disposition de la Banque d'Angleterre, pour défendre la livre, une somme de 25 millions de livres chacune. Comme ce prêt, qui fut entièrement remboursé par la suite, était insuffisant, la Banque de France et la Banque fédérale américaine accordèrent chacune, à la fin d'août 1931, un crédit supplémentaire de 40 millions de livres, qui devrait être remboursé à la fin du mois d'août de cette année. Or, sur ces 40 millions prêtés par l'Amérique, l'Angleterre rendra prochainement 30 millions et la France recevra 13 millions. Ces opérations ne comportent aucun sacrifice pour le contribuable anglais, comme M. Chamberlain l'a expliqué aux Communes. On a fait croire, dans certains milieux opposés au gouvernement national, que ces prêts impliquaient une sérieuse perte pour la Trésorerie et que le contribuable devrait y pourvoir. En réalité, le gouvernement a su acheter les valeurs étrangères nécessaires à l'opération et, de plus, il a acheté tout l'or disponible en Angleterre, sous quelque forme que ce fût, ce qui lui a permis de ne pas diminuer outre mesure ses réserves d'or. Les pertes de change à subir dans ces vastes opérations seront supportées directement par la Trésorerie ; M. Chamberlain a affirmé qu'il n'en paraîtra rien dans le prochain budget.

Le reste des crédits franco-américains ne tardera pas à être également remboursé.

A cela s'ajoute l'annonce de l'abolition des restrictions relatives aux opérations en devises étrangères. Mais si les Anglais pourront, à l'avenir, acheter librement des devises étrangères, il ne serait pas question de prêter indistinctement de l'argent à l'étranger. Les crédits « gelés » en Allemagne et d'autres expériences analogues imposent une grande réserve pour le moment.

Le redressement financier de l'Angleterre se manifeste également par une plus grande activité à la Bourse de Londres. Ce sont surtout les Français qui achètent de nouveaux des valeurs anglaises, surtout les Shell, les Royal Dutch, les Consols et d'autres vieilles valeurs favorites des agents de change parisiens.

Cette reprise se fait sous les auspices d'un prochain budget parfaitement équilibré, vu que les rentrées des impôts se font normalement. Ainsi, sur les 348 millions de livres d'impôts sur le revenu qu'il s'agit de faire rentrer avant le 31 mars, on a déjà encaissé près de 250 millions, ce qui laisse une marge suffisante pour le reste. En somme, sur les 657 millions que le chancelier de l'Échiquier a demandés jusqu'au 31 mars, il ne reste plus que 127 millions à faire rentrer. L'effort de la nation dans ce sens a été considérable.

Ce qui augmente la confiance du pays en lui-même, c'est, il faut l'avouer, l'avènement officiel du protectionnisme. Depuis le 1^{er} mars, en effet, l'Angleterre a passé avec armes et bagages du côté des nations protectionnistes. Les journaux ont raconté les épisodes dramatiques des dernières heures du libre-échange en Angleterre : la course affolée des navires marchands venant de l'étranger, essayant d'entrer dans les ports anglais avant l'heure fatidique où les douanes devaient passer à l'application de la nouvelle loi fiscale. Le 29 février, tous les grands ports anglais ont reçu plus du double du tonnage ordinaire. Un navire d'Anvers, le *Vainqueur*, — nom prédestiné —, a réussi à obtenir ses papiers signés quatre minutes avant la fermeture des douanes. Par contre, un navire de Rotterdam, arrivé à deux heures de l'après-midi, eut une sensationnelle aventure : étant en doute sur les formalités à remplir, le capitaine, dès son arrivée à Tilbury, prit une automobile et se précipita à Londres, sans avoir changé sa vareuse ni ses bottes de bord. Lorsqu'il vint faire sa déclaration à l'officier des douanes, ce fut pour apprendre que sa cargaison se trou-

vait sur la liste des marchandises libres et que, de toute façon, il était exempt de douane.

À propos du droit permanent de 10 %, il est intéressant de faire remarquer que les marchandises envoyées en Angleterre pour être réexportées ne sont soumises à aucun droit ; on pourra même les réemballer et y ajouter des produits anglais avant de les réexpédier. Il convient, enfin, de dire que, outre ce droit de 10 %, les marchandises provenant de l'étranger et énoncées dans les trois décrets ministériels, sont soumises aux droits spéciaux de 50 à 90 % imposés par ces décrets. Ces droits seront abolis au mois de mai prochain. C'est pourquoi le gouvernement a fait diligence pour organiser le comité de conseillers fiscaux dont la composition vient d'être annoncée : ce sont sir George May, fameux par le rapport sur les économies qu'il avait présenté au dernier gouvernement travailliste ; sir Sydney Chapman et sir Allan Powell, qui constituent le tribunal fiscal suprême. Ils seront naturellement aidés par une petite armée d'experts et de secrétaires ; mais leur principale fonction sera de déterminer quelle échelle spéciale de droits particuliers il faudrait imposer, en plus du droit uniforme de 10 %, à tous les produits qui sont actuellement soumis aux taxes exceptionnelles sur les « importations anormales ». En ce sens, ces conseillers fiscaux auront des pouvoirs discrétionnaires. On ne sait encore si l'on peut prévoir des marchandages avec les puissances étrangères intéressées dans le commerce de ces produits. Mais on peut être certain que rien ne sera fait avant la conférence d'Ottawa en juillet prochain. A ce moment, des accommodements s'imposeront, vu que la prospérité de l'Angleterre dépend de celle de son commerce international.

T. G.

LA CHINE ET LE JAPON

Escarmouches

Changhai, 6 mars.

De vifs engagements se sont produits entre les patrouilles de cavalerie japonaise et des troupes de soldats chinois. Le général Shirakawa, commandant en chef japonais, a déclaré qu'il était nécessaire de faire patrouiller un peu en avant des lignes japonaises afin de protéger celles-ci contre des attaques par surprise. Il est impossible de considérer comme des éléments offensifs, a-t-il ajouté, la poignée d'hommes qui effectuent des opérations. Il a déclaré, en outre, que le gros des forces japonaises resterait sur ses positions, à moins que ces dernières ne fussent menacées par les Chinois.

Londres, 6 mars.

On mande de Changhai à l'Observer : La division commandée par le général chinois Chen-Chen avancerait, dit-on, le long de la voie ferrée qui relie Changhai à Hankéou. En outre, selon des rapports non confirmés, les Chinois auraient reçu 33,000 hommes de renforts, ces jours derniers.

Changhai, 6 mars.

Des nouvelles de sources chinoises continuent à signaler des attaques de la part des troupes japonaises le long de la ligne de Nanziang, Kiating et Tai-Zang, ainsi que des raids d'avions nippons sur Kin-Ziang et Sou-Tchéou.

Les communiqués japonais rejettent la responsabilité de ces combats, qu'ils considèrent comme de simples escarmouches, sur les Chinois. Selon ces communiqués, les pertes subies par les Chinois, lors des récents combats de Chapei, de Kiang-Ouan et de Woosung, seraient de 7000 tués et 3000 blessés. Ces pertes sont dix fois plus fortes que celles des Japonais. Ils déclarent, en outre, que Woosung a été miné par les Chinois avant l'évacuation.

La Chine rejette les propositions japonaises

Tokio, 6 mars.

La Chine a exposé officiellement, samedi, qu'elle ne pouvait accepter les conditions proposées par le Japon pour la cessation des hostilités.

M. Quo-Tai-Chi, vice-ministre des affaires étrangères, a rendu visite aux représentants diplomatiques à Changhai et leur a expliqué qu'il ne saurait être question de négociations que si les Japonais acceptaient un retrait simultané des forces en présence.

En Mandchourie

Moukden, 6 mars.

L'ancien empereur Pou-Yi a seulement accepté de devenir chef du pouvoir exécutif du nouvel Etat mandchou.

Elections au Liechtenstein

Vaduz, 7 mars.

Aux élections qui ont eu lieu hier dimanche, le parti gouvernemental a enregistré une victoire éclatante. Sur les dix mandats qui étaient à distribuer, il en a obtenu huit. Il aura donc la majorité à la Diète. L'opposition, sous la conduite de l'ex-chef du gouvernement, a perdu des voix sur toute la ligne.

Avant l'élection présidentielle allemande

Königsberg, 7 mars.

Hier dimanche, au cours d'une assemblée électorale organisée par le parti d'Etat, M. Dietrich, ministre des finances, a parlé de la reconstruction ou du chaos : Hindenburg ou Hitler ? Le ministre a terminé par un appel en faveur de Hindenburg le symbole de l'unité allemande.

Berlin, 7 mars.

Une grande manifestation du Front de fer a eu lieu hier dimanche au Lustgarten, à Berlin.

M. Otto Wels, vice-président du parti socialiste d'Allemagne, a dit que les ouvriers socialistes sont résolus à battre le fascisme. Les socialistes n'ont jamais juré fidélité à Hindenburg ; ils ne l'ont jamais considéré comme leur chef. Mais Hindenburg s'est jeté dans la mêlée et s'est opposé à ceux qui veulent détruire l'Allemagne. C'est pourquoi les républicains qui veulent battre le fascisme doivent voter pour Hindenburg.

Berlin, 7 mars.

Au cours de la journée d'hier dimanche, des collisions se sont produites entre nationalistes et communistes en différents points de la ville. Des nationalistes qui distribuaient des feuilles volantes ont été assaillis par des communistes qui tirèrent sur eux. Un homme a été tué.

Berlin, 7 mars.

Au cours de la journée d'hier dimanche, la police a procédé à 180 arrestations, principalement de nationalistes et de communistes. Une partie seulement des personnes arrêtées ont été relâchées.



LE COLONEL DÜSTERBERG candidat du « Casque d'acier ».



THIELMANN candidat du parti communiste.

L'ex-kronprinz acclamé à Berlin par les Casques d'acier

Berlin, 6 mars.

L'ex-kronprinz a été l'objet des acclamations enthousiastes d'une foule de plus de 20,000 personnes, lorsque, au son d'une musique militaire prussienne et au côté de ses frères, les princes Oscar et Eitel-Friedrich de Hohenzollern, il a fait son apparition dans la salle du Palais des Sports, où une réunion électorale avait été organisée par les nationalistes-allemands et les Casques d'acier.

M. Hugenberg proclama officiellement la candidature de M. Dusterberg à la présidence du Reich, puis il exposa son programme électorale.

Au sujet de la manifestation ci-dessus, à laquelle assistaient également les princes Eitel-Friedrich et Oscar de Prusse, la Telegraphen-Union a publié des paroles prononcées par le major Stefani, le chef de la section de Berlin du Casque d'acier, à l'adresse de Hitler. M. Stefani aurait dit que Hitler était une figure mystique, césarienne, « avec des prétentions romaines à l'infaillibilité doctrinale », qui répugnait au sentiment germanique.

On fait remarquer que le *Lokalanzeiger*, annonçant les candidats à la présidence, souligne que Hitler est « catholique-romain ». (Cela n'empêche pas la presse hitlérienne de dénoncer le catholicisme comme un danger national.)

Une leçon du général Grœner à Hitler

Le général Grœner, ministre allemand de la Défense nationale et ministre de l'Intérieur, a adressé à Hitler une lettre publique pour répondre à la lettre du chef nationaliste-social au président Hindenburg.

M. Grœner constate que M. Hitler, qui en appelle aux lois de la courtoisie, en se plaignant des attaques de ses adversaires, a lui-même manqué grièvement à ces lois en mêlant la personne du président à la polémique électorale.

Hitler ayant protesté contre les entraves mises par les ordonnances du gouvernement à la liberté d'action des partis, M. Grœner réplique que la liberté civique n'a rien de commun avec les excès de la rue.

Hitler s'étant plaint de ce qu'on avait dit que son élection entraînerait la guerre civile et le chaos, M. Grœner lui dit que ce pessimisme s'explique amplement par le ton des articles des journaux et des affiches du parti hitlérien et il dit à Hitler qu'il a le moyen de dissiper ces craintes en disant une bonne fois clairement quels sont ses projets.

Enfin, le ministre proteste à nouveau contre l'offense faite au président du Reich par les paroles du député Goebbels qui a, du reste, fait tardivement amende honorable, et celles d'autres orateurs hitlériens qui ont représenté le maréchal Hindenburg comme le candidat des socialistes.

Les assassinats politiques au Japon

Tokio, 6 mars.

La série d'assassinats de personnalités politiques, dont la dernière victime vient d'être le baron Dan, donne l'impression que le Japon a besoin d'avoir à sa tête des hommes d'Etat faisant preuve de plus de fermeté et que le système des partis tel qu'il fonctionne actuellement ne répond pas aux besoins de la situation.

On attache une grande importance à l'arrivée à Tokio du prince Saionji. On croit que cet homme d'Etat vient prendre part aux discussions ayant trait à la crise intérieure et extérieure, en présence de laquelle se trouve momentanément le Japon.

L'assassin du baron Dan est un jeune homme de vingt et un ans, nommé Hisumo. La police a établi que c'était un ami de l'assassin de M. Inoué.

Un attentat à Moscou

Berlin, 6 mars.

Un attentat a été commis, samedi matin, sur la personne de M. von Tvardovski, conseiller de légation à la légation d'Allemagne à Moscou, qui a été blessé au cou par une balle qui l'a effleuré et à la main, par une balle qui a pénétré dans les chairs. Quatre coups de feu ont été tirés sur M. Tvardovski. L'agresseur a été arrêté.

M. von Tvardovski se rendait de la légation en ville, dans sa voiture. Celle-ci dut s'arrêter à un carrefour, pour laisser passer les véhicules d'une rue transversale. Tout à coup, un individu, s'élançant d'un de ces véhicules, tira quatre coups de feu sur le conseiller de légation. La voiture dans laquelle se trouvait l'agresseur portait un numéro matricule russe.

L'individu qui a tiré sur la personne de M. von Tvardovski se nomme Judas Mironovitch-Stern. Il est âgé de 28 ans et étudiant à l'université de Moscou. Jusqu'ici, le meurtrier n'a fait aucune déclaration sur les mobiles de son acte.

NOUVELLES DIVERSES

M. Ulmo, radical-socialiste, a été élu, hier dimanche, sénateur de la Marne, en remplacement de M. Humblot, de l'union républicaine, décédé.

M. Walko, ministre hongrois des affaires étrangères, a quitté, hier dimanche, Budapest, se rendant à Rome, Genève et Paris, en vue de se renseigner sur le plan Tardieu d'une coopération économique des pays danubiens (voir *Nouvelles du jour*).

Une conférence des principaux membres hindous des Sikhs a adopté un pacte en faveur de la représentation des parias dans l'Assemblée législative.

Le maréchal Hindenburg passe en revue la Reichswehr

Berlin, 5 mars.

Le maréchal Hindenburg a passé en revue, vendredi, dans la cour de la caserne de Moabit, le régiment de la Reichswehr de Berlin, qui comprend des troupes provenant de tous les Etats allemands.

Un peu avant l'arrivée du président, une foule nombreuse, dans laquelle se trouvaient beaucoup d'enfants, contenue par d'importantes forces de police, stationnait devant les portes de la caserne. Le régiment, massé sur un front de 200 mètres environ, comprenait un millier d'hommes, soit 10 compagnies, dont 7 d'infanterie et 3 de mitrailleuses.

A midi et demi, en grand uniforme, coiffé de l'ancien casque à pointe de l'armée impériale, le président Hindenburg, tenant à la main le bâton de maréchal, arrive d'un pas lent, escorté par le général von Hammerstein, commandant en chef de la Reichswehr, et par le général Witzendorf, commandant la place de Berlin.

Après avoir adressé un salut aux troupes auquel celles-ci répondirent par un « Hoch ! » poussé successivement par chacune des compagnies, le maréchal s'immobilisa en un garde à vous rigide, la main collée à la visière du casque, tandis que les troupes défilaient au pas de parade au son de l'hymne national allemand.

Au moment où le président regagna sa voiture, une automobile qu'il utilisait déjà pendant la guerre, le fils du commandant du régiment, âgé d'une dizaine d'années, lui remit un bouquet aux couleurs du régiment de Berlin.

Le maréchal a été salué par la foule assez nombreuse qui stationnait dans les rues de ce quartier ouvrier de Berlin.

En Espagne

Madrid, 6 mars.

Les autorités de la province de Huesca ont écarté un complot syndicalo-anarchiste. Le comité révolutionnaire, constitué à Jaca, a été arrêté. On soupçonne les députés syndicalistes Soriano, Sediles et Balbentín d'être les instigateurs de ce complot.

Ceux qui fuient la Russie

Bucarest, 5 mars.

L'exode des paysans ukrainiens continue. En deux semaines, plus de 300 personnes ont franchi le Dniester, malgré la fusillade des gardes soviétiques.

On annonce de Tighina que plusieurs fuyards, parmi lesquels des femmes et des enfants, ont été tués vendredi soir, alors qu'ils essayaient de traverser en traineau le fleuve gelé.

La crise ministérielle au Brésil

Montevideo, 6 mars.

Selon des nouvelles parvenues de la frontière du Brésil, le ministre des finances, M. Aranha, aurait démissionné par solidarité avec MM. Collor et Cardoso. Les autorités de Rio-Grande organisent un régiment de volontaires et convoquent les réserves.

Fin de l'insurrection en Finlande

Helsingfors, 6 mars.

La situation à Mantsala paraît s'orienter vers une solution pacifique. Les troupes gouvernementales ont occupé la centrale téléphonique. Les rebelles ont assisté à un service religieux à l'église. Ensuite, ils ont commencé à remettre leurs armes aux autorités. Le passage à travers le cordon de troupes leur a été accordé.

Pour la langue française

Littéralement signifie : à la lettre, à prendre au sens propre. Le malheur veut que ceux qui se servent de cette expression l'appliquent généralement à des cas qui excluent le sens propre : « Le personnel de l'hôtel était littéralement sur les dents. »

Confédération

Des agents provocateurs

On nous écrit :

Comme la *Liberté* l'a annoncé, la police tessinoise a procédé à l'arrestation des deux Italiens, Francesco Riva, âgé de trente-deux ans, voyageur de commerce, et Giovanni Bazzi, étudiant, âgé de dix-neuf ans.

Les résultats de l'enquête, conduite personnellement par le commandant de la gendarmerie, M. Ferrario, n'ont pas été révélés. Cependant les faits seraient les suivants :

Riva et Bazzi ne seraient pas, comme on le croyait au premier instant, des antifascistes, mais des agents chargés de « monter » l'affaire des tracts antifascistes, soit pour faire valoir chez ses supérieurs quelque fonctionnaire de police du royaume, soit pour jeter des soupçons sur quelque réfugié politique pour le discréditer auprès des autorités.

Un de ces réfugiés, M. Silvani, a été chargé en effet par le nommé Riva de faire imprimer deux mille tracts antifascistes reproduisant un article de *La Liberté*, journal de la concentration antifasciste qui paraît à Paris. Dans l'article en question, il s'agissait du krach de la Banque de Milan, provoqué, suivant l'article, par des subventions spéciales de la Banque aux institutions du parti fasciste, atteignant quelques millions.

Silvani accepta, quand il sut que les tracts étaient destinés à la propagande antifasciste en Italie. Il confia les imprimés à Riva qui les transporta à la frontière, à Movazzano, où l'attendait Bazzi qui y avait été envoyé par une personne habitant Varèse, connue seulement sous la dénomination de « professeur », et de laquelle dépendaient vraisemblablement les deux individus arrêtés.

Mais, comme on sait, Bazzi, arrivé au poste-frontière, fut arrêté par nos gardes et le contenu des paquets saisi.

Souhaitons que l'enquête fasse la lumière complète sur cette affaire.

La Banque de Genève

Le Grand Conseil de Genève a procédé au début de samedi à l'élection du procureur général en remplacement de M. Graz, décédé. M. Charles Cornu a été élu au premier tour par 60 voix ; M. Fœx a obtenu 31 voix.

M. Nicole a demandé que M. Cornu se refusât à l'égard de l'affaire de la Banque de Genève, ce contre quoi M. Perréard a protesté au nom du groupe radical.

Le Grand Conseil a discuté l'arrêté législatif autorisant le Conseil d'Etat à représenter le conseil législatif devant le Tribunal fédéral comme opposant au recours de droit public interjeté par M. Alfred Cottier contre l'arrêté législatif autorisant le Conseil d'Etat à adhérer au concordat de la Banque de Genève.

M. Picot, chef du Département des finances, a déclaré que le concordat ne sera pas signé par le Conseil d'Etat avant la décision du Tribunal fédéral et il a précisé le rôle d'exécution du Conseil d'Etat.

M. Adrien Lachenal a soutenu que le Conseil d'Etat n'aurait pas dû consulter le corps législatif. La loi engage l'Etat. L'arrêté législatif est superflu.

MM. Nicole, Naine et Dicker, socialistes, ont insisté pour que le Conseil d'Etat se prononçât dans l'affaire de la clause d'urgence.

M. Picot a déclaré que cette affaire était de la compétence du Grand Conseil et non de celle du Conseil d'Etat.

M. Picot a ajouté que le Grand Conseil devait donner les pouvoirs nécessaires au gouvernement pour suivre l'affaire devant le Tribunal fédéral.

Finalement, l'arrêté législatif a été voté par le Grand Conseil contre les voix socialistes. Il a été muni de la clause d'urgence, à l'appel nominal, contre les voix socialistes.

C'était hier qu'expirait le délai pour l'adhésion des créanciers au concordat de la Banque de Genève. Samedi, à midi, 4300 créanciers sur 5800 avaient envoyé leur adhésion. La majorité nécessaire était donc déjà largement atteinte.

Chez les fonctionnaires postaux

On nous écrit :

L'orientation vers la gauche des anciennes associations de fonctionnaires et employés des postes et télégraphes ne va pas sans susciter des remous significatifs parmi les membres de ces associations. L'attitude adoptée par le *Journal suisse des P. T. T.* lors des élections au Conseil national est la cause de discussions très animées au sein des assemblées. Bon nombre de fonctionnaires sont loin d'approuver les tendances politiques qui se font jour au sein de leurs associations, par l'entremise des secrétaires centraux dévoués au syndicalisme marxiste et par le canal de l'Union fédérative.

Des protestations avaient déjà été faites à l'assemblée des délégués de la Société suisse des buralistes postaux, à Fribourg, contre les articles tendancieux de leur journal. L'intervention de cet organe professionnel dans la bataille politique pour les élections au Conseil national a jeté un malaise qui a trouvé son expression dans l'envoi de protestations énergiques à l'intention des rédacteurs.

C'est pour cela que le comité central des fonctionnaires postaux temporise encore avant d'introduire dans les sections la votation générale sur l'affiliation à l'Union syndicale suisse, telle qu'elle a été prévue au congrès de Lucerne. Avant d'introduire ce brandon de discorde, il attend que les remous provoqués par l'intervention de l'Association dans le domaine politique soient apaisés.

L'HORAIRE DE 1932-1933

On nous écrit :

Dans les délibérations au sujet des projets d'horaire pour 1932-1933 les demandes de nouveaux trains n'ont pas eu beaucoup de succès. Sur un total de 449 demandes, 142 ont bien été satisfaites en entier ou partiellement, mais il s'agit de cas n'occasionnant point ou très peu de nouvelles charges. 275 propositions, qui n'ont pas été admises, ont été abandonnées au cours des délibérations et 32 demandes ont été soumises à la décision du Département fédéral des chemins de fer.

Parmi les concessions faites, nous relevons les suivantes :

En vue d'assurer une correspondance sur Fribourg-Lausanne du train direct 22 Zurich et Bâle-Berne arrivant à Berne à 20 h. 55, l'omnibus 518 sera retardé et partira de Berne à 21 h. 5 pour arriver à Fribourg à 21 h. 52 et à Lausanne à 23 h. 34.

Sur la ligne de la Broye transversale, un train matinal avec départ de Payerne à 4 h. 50 et arrivée à Yverdon à 5 h. 35 sera institué les jours ouvrables en lieu et place du train mixte actuel N° 4474.

Le train 1476 (Payerne, dép. 6 h. 45), par contre, ne circulera que les dimanches. Les jours ouvrables, il sera remplacé par un train de marchandises transportant des voyageurs (Payerne, dép. 6 h. 40 ; Yverdon, arr. 7 h. 53).

Sur la même ligne, le train 1488 (Payerne, dép. 14 h. 30, Yverdon, arr. 15 h. 07) marchera tous les jours, à la place du train 4480.

Le train 1490 (Payerne, dép. 16 h. 15) sera supprimé les jours ouvrables et remplacé par un train de marchandises avec service de voyageurs (Payerne, dép. 15 h. 55, Yverdon, arr. 17 h. 20). Ces modifications permettent une notable amélioration des correspondances à Yverdon.

Les décisions du Département des chemins de fer sont presque toutes négatives. En ce qui concerne les demandes touchant des prestations supplémentaires, le Département s'exprime à peu près comme suit :

« Le recul considérable du trafic qui s'est manifesté au cours de l'année dernière, en conséquence de la crise économique, a naturellement diminué les recettes d'exploitation des entreprises de chemins de fer : la situation financière d'un grand nombre d'entre elles en est très sérieusement affectée. Si l'on envisage les perspectives peu réjouissantes qui s'ouvrent sur la prochaine période d'horaire, il va de soi qu'il faut éviter de nouvelles charges aux entreprises de transport. Il est inadmissible, dans ces conditions, de leur imposer des prestations dépassant le cadre des projets présentés s'il n'est pas certain que les dépenses résultant de la création de nouveaux trains seront compensées par un accroissement correspondant des recettes. »

Au vu de ces considérations, le Département déclare ne pas pouvoir faire droit à la demande de maintenir pendant toute l'année les trains 1451 et 1452 Payerne-Lyss-Payerne, qui, même en été, n'ont qu'une fréquentation excessivement faible et dont le maintien, en été, constitue déjà, à son avis, une concession importante.

On n'a pas admis la mise en marche du train 4441 Payerne-Lyss (Payerne, dép. 4 h. 10), les dimanches, une fréquentation quelque peu satisfaisante n'étant pas à escompter à cette heure très matinale.

AU NIDWALD

Le Grand Conseil de Nidwald a décidé de transmettre à la landsgemeinde les projets de loi soumis en temps utile.

A part l'élection du landammann et du préfet, l'assemblée aura à s'occuper des impôts cantonaux et d'une extension de la loi sur l'exercice de la médecine.

Les pêcheurs ont adressé au Conseil la demande de n'accorder la patente de pêcheur professionnel qu'aux citoyens du canton qui y sont domiciliés. Leur demande a été repoussée.

L'ordonnance d'application de la loi fédérale relative à la lutte contre la tuberculose a été discutée en première lecture et adoptée.

L'impôt de crise neuchâtelois

Hier dimanche, en votation populaire, le projet d'impôt de crise pour le canton de Neuchâtel a été accepté par 14,162 voix contre 8,964.

Elections et votations grisonnes

Les élections pour le Conseil des Etats ont eu lieu hier dimanche dans le canton des Grisons. MM. Lely (radical) qui a obtenu 8976 voix et Huonder (catholique), avec 8698 voix, ont été élus sans opposition.

Sur les trois projets de loi présentés à l'approbation du peuple, deux ont été rejetés, le premier sur la prolongation de trois à quatre ans du mandat des conseillers aux Etats, par 8358 voix contre 6384, l'autre sur la prolongation du mandat du Conseil d'Etat par 8955 voix contre 5968. Par contre, la loi sur l'assurance des bâtiments contre les dommages causés par les forces naturelles a été acceptée par 10,345 voix contre 4767. Il manque les résultats de 30 communes, mais ils ne pourront guère changer le résultat final.

Les radicaux et les conservateurs catholiques avaient approuvé les trois projets de loi ; les démocrates s'étaient prononcés en faveur de l'assurance des bâtiments, mais ils avaient recommandé le rejet des deux autres projets. Les socialistes avaient recommandé l'abstention pour la prolongation du mandat des conseillers aux Etats et l'approbation des deux autres lois.

Echo du discours de M. Musy

Le *Giornale d'Italia* a consacré son article de fond d'hier dimanche au discours prononcé à Genève par M. Musy, conseiller fédéral, au sujet de « l'anti-inflation ». L'article énumère les principes défendus par M. Musy et relève que les paroles terminant l'exposé sont celles de la sagesse et de la vérité saine.

Ce sont des paroles d'une politique de résistance active qui refuse les aventures et demande au contraire le sacrifice intelligent, le travail et la discipline.

Les deux Bâle

A la suite de la décision prise en décembre par l'assemblée générale de l'Association pour la réunion des deux Bâle de lancer une initiative dans ce sens à la fin de l'été 1932, le comité de l'Association s'est réuni, samedi, à Bâle.

M. Gelpke, conseiller national, qui fut l'initiateur du mouvement et le premier président de l'Association, a été nommé, par acclamations, président d'honneur. La présidence du comité est échu au Dr Wieland.

CONSEIL D'ÉTAT THURGOVIEN

Les cinq membres du Conseil d'Etat thurgovien ont été élus hier dimanche. Ce sont MM. Adolphe Koch (conservateur catholique), Paul Altwegg, Robert Freymuth, Albert Leutenegger (radicaux) et Henri Schmid (paysan). Le nombre des voix qu'ils ont obtenues chacun varie de 16,396 à 16,629 voix.

NÉCROLOGIE

Le docteur Auguste Studer

On annonce de Soleure la mort du docteur Auguste Studer, père, médecin à Neuendorf, décédé à 74 ans.

Le docteur Studer était un praticien réputé et un homme d'une charité inépuisable. Il était la providence du district de Gäu, où il avait sa vaste clientèle. Son dévouement était infatigable.

M. le docteur Studer était un des chefs des catholiques soleurois. Il avait siégé à la constitution à la tête de l'opposition conservatrice et avait fait partie longtemps du Grand Conseil. Il s'occupait avec prédilection des questions scolaires.

Le fils du docteur Studer est médecin, lui aussi.

M. Harold Zangger

M. Harold Zangger, ingénieur, vice-directeur de l'Office fédéral pour l'énergie électrique, est mort dans la nuit de samedi à hier dimanche.

Le président du Conseil de Norvège

M. Kolstad, président du Conseil norvégien, est décédé samedi matin, à l'hôpital, où il avait été transporté le 18 janvier dernier. Il avait 53 ans.

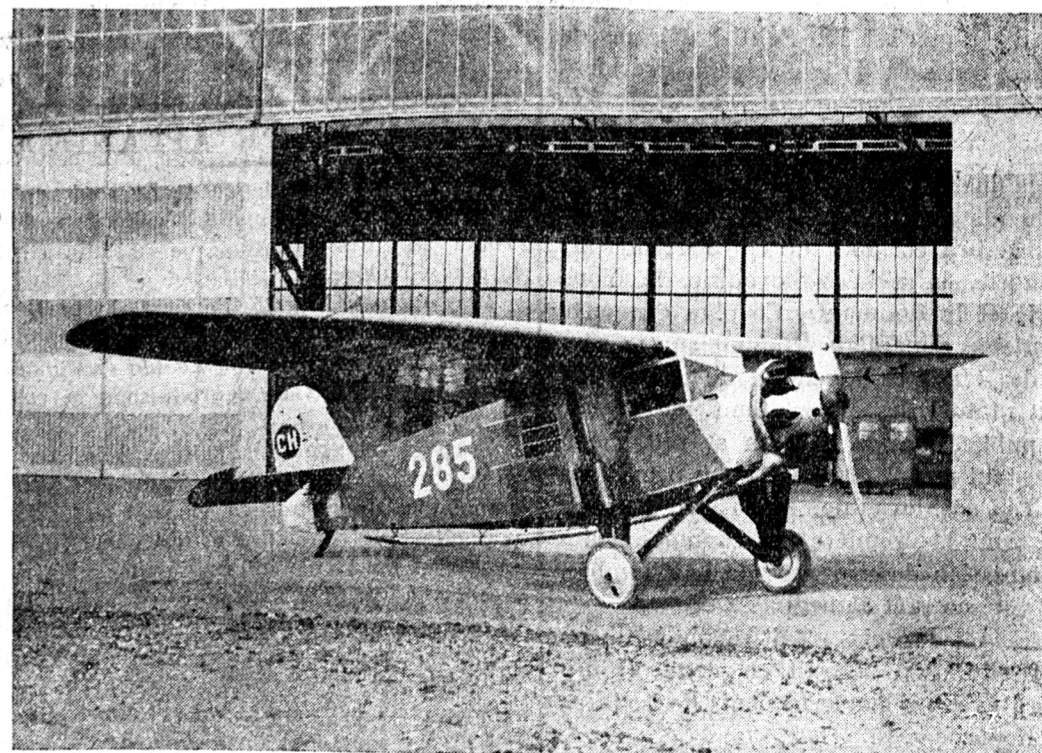
M. Kolstad, du parti paysan, avait formé le

La menace des tarifs douaniers



A la veille de l'introduction des tarifs douaniers britanniques, des navires venant de tous les coins du monde ont déchargé dans les ports anglais des marchandises de toute sorte. Notre cliché montre un aspect des quais aux marchandises de Londres.

LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE SUISSE



Un des nouveaux avions suisses, construits par l'aviateur Comte et destinés aux relevés topographiques.

Dernière heure

Le conflit sino-japonais

New-York, 7 mars.
(Havas.) — Le président Hoover a donné l'ordre à l'amiral Taylor, commandant en chef des forces navales américaines du Pacifique, de participer à l'enquête à laquelle se livrent les autres commandants en chef des forces navales neutres qui se trouvent à Changhaï, sur la situation, en vue d'envoyer un rapport à la Société des Nations relatif à la cessation des hostilités.

Changhaï, 7 mars.
(Havas.) — On mande de source chinoise bien informée que les autorités japonaises s'efforcent d'intéresser les négociants chinois à un projet de création d'un corps de volontaires destiné à assurer la police à Chapeï. Il a été suggéré que les Japonais fourniraient les armes et les équipements nécessaires. Mais Ou Te Chen, maire de Changhaï, dont la police a refusé de reprendre ses fonctions tant que les Japonais n'auraient pas évacué Changhaï, s'est opposé à ce projet.

Londres, 7 mars.
On mande de Changhaï au Times :
On apprend de source chinoise non confirmée que l'aviation japonaise effectue de nombreux raids sur Sou-Tchéou et les villes voisines. Dimanche, à l'aube, dix appareils japonais ont bombardé Sou-Tchéou et Koun-Chan.

Pou-Yi devenu empereur de Mandchourie
Londres, 7 mars.
On mande de Daïren au Daily Express que le prince Henri Pou Yi a accepté la couronne de l'Etat indépendant de Mandchourie avec le titre d'empereur.

Les impôts américains
New-York, 7 mars.
(Havas.) — Le comité des voies et moyens a terminé la rédaction d'un projet de loi prévoyant le relèvement de certaines taxes. Il sera soumis à la Chambre des représentants. On évalue à 595 millions de dollars le rendement de la taxe sur la vente de la plupart des articles manufacturés qui sera portée à 2 1/4 pour cent. Les produits alimentaires, les journaux et magazines, les objets religieux seront exemptés. Le relèvement envisagé de l'impôt sur le revenu rapporterait au trésor 112 millions de dollars. D'autre part, les droits de mutation relatifs au transfert de titres de valeurs immobilières procureraient des recettes budgétaires évaluées à 28 millions de dollars tandis que la taxe de un cent par gallon d'essence, de pétrole, de mazout importé, rapporterait 5 millions de dollars. De plus, le rendement du droit d'accise qui frapperait le sirop de malt et le jus de raisin est évalué à 50 millions de dollars. Suivant les dispositions de ce projet de loi, le relèvement de la taxe sur les sociétés procurerait à la trésorerie un supplément de recettes évalué à 21 millions de dollars. L'imposition d'un droit sur la propriété foncière rapporterait 35 millions de dollars et ceux sur les spectacles et scènes sportives 90 millions de dollars.

Vers un changement ministériel en Grèce
Athènes, 7 mars.
Les journaux commentent longuement des déclarations faites hier à la Chambre par le président du Conseil. Dans les cercles politiques, on se montre optimiste au sujet des décisions que prendra le comité financier de la Société des Nations concernant l'assistance financière demandée par le gouvernement hellénique et on souligne l'attitude des chefs de l'opposition devant la gravité de la situation. Selon la plupart des journaux, dans le cas où cette demande ne serait pas agréée, M. Papanastasiou, chef de l'Union démocratique, serait appelé à succéder à M. Vénizélos avec l'appui des autres partis.

Un passager de contrebande
Buchs (Saint-Gall), 7 mars.
Un employé des Chemins de fer fédéraux, effectuant le contrôle des essieux d'un train international Vienne-Paris, découvrit un individu qui s'était tranquillement installé sous un wagon, voulant ainsi faire un voyage gratuit. Il s'agit d'un jeune Polonais de 20 ans, venu de Saalfelden, en Basse-Autriche, et qui voulait se rendre en France. Le jeune homme a été reconduit en Autriche.

Fin du mouvement dictatorial finlandais
Helsingfors, 7 mars.
(Havas.) — Le mouvement insurrectionnel est maintenant complètement liquidé. Les rebelles de Mantsala ont été autorisés à retourner chez eux. Six des chefs du mouvement, parmi lesquels le général Wallenius, Kosola et le colonel Susitaiva, ont été conduits à Helsingfors et emprisonnés. La reddition des rebelles à Mantsala s'est effectuée dans le plus grand ordre. Le nombre des rebelles habitant cette ville n'est pas connu. Mais le nombre total de ceux qui proviennent d'autres localités est d'environ 200. On ne signale plus nulle part aucun rassemblement de rebelles. La censure téléphonique et télégraphique a été supprimée.

Les élections du Liechtenstein
Vaduz, 7 mars.
Aux élections pour la Diète, le parti bourgeois, c'est-à-dire le parti gouvernemental, a obtenu la majorité et disposera de huit mandats. Le parti populaire, ou parti de l'opposition n'a obtenu que deux sièges, l'un à Triesenberg et l'autre à Balzers.

FRIBOURG
Les Missions dans les paroisses de Fribourg
La Mission de la paroisse de Saint-Pierre s'est terminée hier, après trois semaines d'exercices fructueux.
Hier ont commencé les Missions des autres paroisses. Il y avait foule hier soir à Saint-Nicolas.
La neige
La neige, qu'on n'avait pas revue depuis plusieurs semaines, s'est mise à tomber à Fribourg dans la soirée d'hier dimanche.

Incident tragique à Londres
A l'Albert-Hall de Londres avait lieu jeudi soir un combat de boxe comptant pour le championnat britannique, catégorie poids lourds. Les deux boxeurs en présence étaient le Canadien Larry Gains et le Sud-Africain Mac Corkindale. C'est Larry Gains qui l'emporta, aux points, en quinze reprises. Le combat fut très animé de bout en bout.
Les deux pugilistes se disputaient la dernière reprise, lorsque, soudain, l'entraîneur de Larry Gains, M. Jack Godwin, pris d'un malaise subit, tomba sans connaissance. Malgré les soins qui lui furent prodigués aussitôt, M. Jack Godwin mourut quelques minutes plus tard, sans avoir repris connaissance.

Accident de chemin de fer au Japon
Vendredi, une trentaine de personnes qui se trouvaient sur le chemin de fer de Takatomababo, près de Tokio, ont été renversées par un train. On compte six morts et une vingtaine de blessés.

SUISSE
De fausses pièces de 2 francs
La police bernoise signale la circulation de fausses pièces de deux francs. Elles sont facilement reconnaissables à leur couleur gris-blanc, à leur toucher savonneux et à leur sonorité défectueuse.

Grave collision d'automobiles
Près de Sainte-Croix (Vaud), hier dimanche, l'automobile de M. le docteur Sandoz, de Sainte-Croix, est entrée en collision avec une automobile conduite par M. Louis Dessauges, habitant Neuilly, près de Paris. Mme Deschevrens, qui se trouvait dans la voiture de M. Dessauges, a été transportée à l'hôpital de Sainte-Croix dans un état grave. Elle a succombé peu après.
M. Dessauges a des blessures sur tout le corps.

Une escale supplémentaire
Hier dimanche, un hydravion parti de Friedrichshafen à destination de Venise, première étape d'un long voyage scientifique en Orient et en Australie, a été contraint de se poser sur le lac de Lugano.

Mort subite d'un joueur de football
Hier dimanche, au cours d'un match de football, disputé à Divonne, dans l'Ain, un joueur, M. Charles Werro, Fribourgeois, âgé de trente-deux ans, s'affaissa subitement sur le terrain. Transporté d'urgence à Genève où il habite, Werro est décédé en cours de route.

Asphyxié par le gaz
A Marcellin-sur-Morges, hier dimanche, on a trouvé mort, asphyxié par des émanations d'un poêle à gaz, le vacher de l'école cantonale d'agriculture, M. Gustave Besson, âgé de vingt-quatre ans, célibataire.

Voleurs arrêtés
La police genevoise a arrêté samedi, le nommé Arthur Wiedenfeld, Danois, âgé de vingt-neuf ans, connu sous le nom d'Ernest Fahr, auteur de plusieurs cambriolages et tentatives de cambriolages commis dans des villas, aux environs de Genève. La police a également arrêté son complice Max Zeissler, Allemand, cohabitant avec Wiedenfeld. Une perquisition a permis de découvrir de nombreux objets et marchandises volés. Les deux personnages ont aussi opéré dans le canton de Vaud, à Copenhague et à Nice.

Ouvrier tué
Samedi matin, un ouvrier, M. Ribordy, âgé de 22 ans, de Sembracher, occupé aux travaux de construction de la nouvelle route de Martigny à Salvan, dont une partie est taillée dans les rochers surplombant Vernayaz, a fait une chute d'une certaine de mètres et s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

LES SPORTS
Le match de football Suisse-Allemagne
Le dix-septième match de football Suisse-Allemagne s'est disputé hier, dimanche, à Leipzig, en présence de 50,000 spectateurs ; il coïncidait avec l'ouverture de la célèbre Foire.
Sur les seize matches qui avaient précédé la rencontre d'hier, dix avaient été gagnés par les Allemands ; quatre, par nos joueurs, et deux parties étaient restées nulles.
La partie d'hier s'est terminée par la victoire (2 buts à 0) des joueurs allemands, qui se sont montrés légèrement supérieurs au point de vue technique, mais qui étaient, par contre, notablement plus lents que les Suisses.
Le point fort de l'équipe allemande a été la ligne intermédiaire, prompte à l'attaque comme à la défense. Le gardien suisse Sèchehay et l'arrière Minelli se sont particulièrement distingués.

Le championnat suisse
Hier dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Zurich a très nettement battu Urania-Genève, par 5 buts à 2 ; Old-Boys et Etoile-Carouge ont fait match nul, 2 à 2.
En première ligue, pour une fois, le calendrier était quelque peu chargé. Cantonal-Neuchâtel, à la surprise générale, a battu Racing-Lausanne, que sa victoire sur Lausanne-Sports avait peut-être trop mis en confiance. Granges a battu Fribourg, 1 à 0 ; Soleure, Olten, 3 à 1 ; Bruhl-Saint-Gall, Black-Stars, 2 à 0 ; Eriikon, Winterthur, 6 à 3 ; Wohlen, Locarno, 3 à 2. Chiasso et Lucerne ont fait match nul, 2 à 2.
A Yverdon, s'est disputée la première finale romande de seconde ligue. Concordia et Montreux ont fait match nul, 1 à 1. A Yverdon, encore, s'est joué un match d'appui qui devait décider qui, de Fribourg II ou de Racing-Lausanne II, derniers à égalité du classement du second groupe, devait descendre en troisième ligue. L'équipe fribourgeoise a été battue par 5 buts à 1.

Communistes et policiers
Samedi soir, trois policiers, ayant été attaqués dans un faubourg de Varsovie par un groupe de communistes, furent obligés de faire usage de leurs armes. Un communiste a été tué et trois autres ont été blessés.

La neige en Corse
La neige est tombée très abondante sur la côte orientale de la Corse. En certains endroits la couche atteint un mètre de hauteur. Ainsi le village de Pero-Casavecchia se trouve isolé des autres villages et de la gare de Folelli.

Encore un incident
Il paraît que, après le match de coupe de Zurich, une réclamation a été déposée par Young-Fellows contre la qualification de Jaggi dans l'équipe d'Urania, qui gagna, comme on sait, par 6 buts à 2. Les Zurichois alléguent que Jaggi n'a pas séjourné officiellement à Genève pendant les quatorze jours stipulés par le règlement et ils demandent que le comité de football donne match perdu aux Genevois.

Le match Suisse-France
Le match de football Suisse-France aura lieu le dimanche, 20 mars, sur le terrain du Neufeld, à Berne. L'Association suisse de football organisera à cette occasion des trains spéciaux avec départ de Genève, Zurich, Bâle et Bienne. D'autre part, les Chemins de fer fédéraux organiseront un voyage collectif de Lucerne à Berne. Les voyageurs qui utiliseront ces trains bénéficieront d'une réduction d'environ 50 % sur le tarif ordinaire.

Les six jours de New-York
Voici le classement final de cette course cycliste, disputée la semaine dernière : 1. Mac Namarra-Tedel, 739 points (cette équipe a gagné la course dans le dernier quart d'heure seulement) ; 2. Deville-Van Nevel, 728 points ; 3. Letourneur-Guimbrière ; 4. Wallhour-Ryter.

L'affaire Ladoumègue
A Paris, au cours d'une réunion du bureau de la Fédération française d'athlétisme, la décision suivante a été prise contre le champion de course à pied Ladoumègue.
« Considérant que Jules Ladoumègue ne s'est pas présenté à la confrontation par lui demandée et à la date fixée, considérant qu'il n'a pu ainsi intervenir aucun fait nouveau, confirmant ses précédentes décisions, décide, en ce qui concerne Jules Ladoumègue, de radier cet athlète du contrôle de la Fédération française d'athlétisme pour fait de « professionnalisme. »

Un record cycliste battu
Le coureur cycliste italien Jean Manera, champion d'Italie de demi-fond (derrière motocyclette), a battu le record du monde de l'heure, parcourant 77 km. 385 (ancien record : Paillard, 76 km. 280).

AVIATION
Un nouveau raid France-Madagascar
Les aviateurs français Pharabod et de Moustier ont commencé, jeudi, un voyage France-Madagascar.
L'équipage va passer par Casablanca, la côte de Mauritanie, Saint-Louis-du-Sénégal, Bamako, Cotonou, Brazzaville, Elisabethville, Mozambique, soit 13,500 km.

Echos de partout

LE FAUX COIFFEUR
Voici un écho que nous extrayons du Miroir des sports :
Lors du dernier championnat cycliste de l'Association sportive de la Coiffure, à Paris, certain coureur classé deuxième fut soupçonné de n'être point un vrai coiffeur.
Il eut vent de ces soupçons et, d'accord avec le patron coiffeur, qui lui avait fait un certificat de complaisance, il vint, tous les après-midi, enfilier la blouse blanche de perruquier, dans l'attente de la visite probable d'un délégué.
Celui-ci vint, en effet, et, en l'occurrence, c'était M. Grivard, le président de la commission cycliste.
Sur la demande de l'enquêteur, le patron coiffeur montra que le coureur incriminé était bien présent. Cette constatation alla suffire à M. Grivard, lorsqu'il se ravisa et dit au faux coiffeur :
— Rasez-moi donc, je vous prie.
Ce fut un vrai désastre et, avant même d'avoir fini de faire mousser le savon, le cycliste fut obligé d'entrer dans la voie des aveux. Il n'était pas coiffeur, mais simplement épicier.

MOT DE LA FIN
— Chez les Esquimaux :
— Est-ce que votre mari rentre tard pendant les nuits d'hiver ?
— Tard ? La dernière nuit, il n'est rentré qu'à la mi-février.

'BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
7 mars
BAROMÈTRE

mars		1 ^{er}	2	3	4	5	6	7	mars	
720										720
715										715
710	Moy.									710
705										705
700										700
695										695
690										690
685										685

THERMOMÈTRE

mars		1 ^{er}	2	3	4	5	6	7	mars	
7 h. m.		-7	-6	-4	3	-1	4	0		7 h. m.
11 h. m.		-2	2	3	7	6	6	3		11 h. m.
7 h. soir		-1	4	7	7	8	4			7 h. soir

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG
Musique de Landwehr. — Ce soir lundi, 7 mars, à 8 h. 1/2, au local, restaurant du Gothard, assemblée générale statutaire. MM. les membres honoraires, vétérans, passifs y sont cordialement invités. Les membres actifs y sont statutairement convoqués.

cabinet au mois de mai 1931. Il était entré dans la vie politique en 1922 et avait occupé au Storting une place remarquée comme président de la commission des finances.
Il avait d'ailleurs pris le portefeuille des finances dans le ministère qu'il présidait. Depuis l'entrée de M. Kolstad à l'hôpital où son état avait été jugé désespéré, le cabinet norvégien avait subi un remaniement. M. Sundby, ministre de l'Agriculture, avait été nommé ministre des finances et M. Braadland, ministre des affaires étrangères, avait pris l'intérim de la présidence du Conseil.
La mort du premier-ministre, malheureusement prévue, consacrera vraisemblablement l'état de fait et ne donnera pas lieu à une crise ministérielle.

Le comte de Bourboulon
On mande de Paris la mort du comte de Bourboulon, grand chambellan et ancien maréchal de la cour de Ferdinand, roi des Bulgares.

M. Adolphe Hueber
M. Adolphe Hueber, professeur en retraite, est décédé à Innsbruck (Tyrol autrichien). Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il était le dernier neveu du célèbre géomètre et cartographe Blaise Hueber.
M. Hueber était l'un des fondateurs et membres d'honneur de la section d'Innsbruck du Club alpin. Il a eu le mérite d'explorer l'un des premiers la chaîne des Stubai. M. Hueber était aussi un écrivain de talent.

M. Paul Ginisty
M. Paul Ginisty, ancien directeur du Théâtre national de l'Odéon, qui depuis quelques jours souffrait d'une congestion pulmonaire, est mort samedi soir, à Paris.
Homme de lettres et auteur dramatique, le défunt était président de l'Association de la critique dramatique et musicale.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'enlèvement de l'enfant de l'aviateur Lindbergh
Le colonel Lindbergh a fait offrir publiquement aux ravisseurs de son fils de leur verser une somme de 50,000 dollars pour la rançon du bébé en leur assurant l'impunité.
Il a demandé au docteur Hibben, recteur de l'université Princeton, qui a accepté cette proposition, de servir de médiateur entre lui et les ravisseurs.
La rançon, en petites coupures, suivant le vœu exprimé par les bandits, a été placée dans un paquet déposé à Newark.
De son côté, Mme Lindbergh a fait savoir par la voie de la presse que peu lui importait la façon dont les négociations seraient menées pourvu que son enfant lui fût rendu.
Le colonel Lindbergh a demandé à deux célèbres chefs de bandes de New-York, Sanbry Stitale et Troiny Blitz, de l'aider à retrouver son fils. Les deux hommes ont commencé aussitôt leurs recherches.

Une affaire d'empoisonnement
Le 19 novembre dernier, le jeune Georges Hans, âgé de huit ans, fils du maître d'école Ziehm, à Fürstenberg (Bade), avait été empoisonné. Le père avait été d'abord soupçonné d'être l'auteur du crime, puis on avait accusé la belle-mère et la grand-mère de la petite victime, qui, à cette époque, était en visite chez des parents. Les soupçons portés contre l'instituteur se sont maintenant évanouïs, mais on a pu établir avec certitude que la grand-mère, Mme Elisabeth Ladewig, âgée de soixante-douze ans, doit avoir, de connivence avec sa fille, administré du poison à l'enfant.
La police est parvenue également à établir le mobile du crime : la cupidité. M. Ziehm était chargé de l'administration de la fortune des enfants de son premier mariage. Mais sa femme, qui avait sur lui une influence considérable, l'avait engagé dans toutes sortes de dépenses. Une auto avait été achetée et la fortune des enfants avait dû être entamée.
L'autorité tutélaire avait eu vent de ces dilapidations et avait menacé de sanctions. C'est pourquoi les femmes ont décidé de faire disparaître le garçonnet afin de soustraire la fortune au contrôle de l'autorité de tutelle. D'ailleurs, Mme Ziehm est soupçonnée d'avoir attenté à la vie de son premier mari qu'elle aurait empoisonné, ainsi que son père, le secrétaire d'Etat Ladewig, qui est mort au mois de mars de l'année passée dans des circonstances encore assez obscures.

Meurtre de sa mère
Au village de Laze (Carniole), un meunier nommé Mlekcar, possédant une scierie et un commerce de bois, s'est trouvé dernièrement aux prises avec de graves difficultés financières l'empêchant de soutenir sa mère et sa sœur. Comme la mère ne disposait pas d'autres moyens d'existence, elle a exigé de son fils qu'il lui remit la part de ses biens à laquelle elle avait légalement droit.
Furieux, Mlekcar, sous les yeux de sa sœur, a égorgé sa vieille mère, au moyen d'un couteau de cuisine, puis il s'est frappé lui-même mortellement.

Communistes et policiers
Samedi soir, trois policiers, ayant été attaqués dans un faubourg de Varsovie par un groupe de communistes, furent obligés de faire usage de leurs armes. Un communiste a été tué et trois autres ont été blessés.

La neige en Corse
La neige est tombée très abondante sur la côte orientale de la Corse. En certains endroits la couche atteint un mètre de hauteur. Ainsi le village de Pero-Casavecchia se trouve isolé des autres villages et de la gare de Folelli.

FRIBOURG
Les Missions dans les paroisses de Fribourg
La Mission de la paroisse de Saint-Pierre s'est terminée hier, après trois semaines d'exercices fructueux.
Hier ont commencé les Missions des autres paroisses. Il y avait foule hier soir à Saint-Nicolas.
La neige
La neige, qu'on n'avait pas revue depuis plusieurs semaines, s'est mise à tomber à Fribourg dans la soirée d'hier dimanche.

Les conférences de carême de Notre-Dame de Paris

Le témoignage du disciple bien-aimé

C'est à l'apôtre saint Jean et au quatrième Evangile que, dans sa conférence d'hier, dimanche, 6 mars, le R. Père Pinard de la Boullaye a demandé de nouvelles preuves de la divinité de Jésus-Christ.

Après une courte introduction, destinée à marquer, d'un trait, le caractère propre du quatrième Evangile, il a consacré la première partie de son exposé à décrire et à interpréter les grandes controvertées auxquelles le Christ fut mêlé, au cours de sa vie publique, à partir, surtout, de la seconde année de celle-ci.

Forcé de faire un choix, il n'a pris, comme thème de ses réflexions, que trois épisodes, pour les étudier plus à fond : la guérison du paralytique, à la piscine de Bézétha, la discussion qui se produisit entre Jésus et ses adversaires, lors de la fête des Tabernacles, celle qui eut lieu, enfin, lors d'une autre fête, celle de la Dédicace.

Il nous est impossible d'entrer ici, à propos de chacun d'eux, dans le détail de son argumentation. Une telle conférence, si nourrie de dialectique, appelle autre chose que la sèche analyse d'une analyse ; elle réclame la lecture attentive et réfléchie, après l'audition, trop rapide.

Bornons-nous donc à l'essentiel. On ne peut nier que, en chacune de ces circonstances, le langage tenu par le Christ sur lui-même ne soit de nature à provoquer notre étonnement. Sans cesse, sous une forme ou sous une autre, il se proclame l'égal du Père, en des termes qui ne pouvaient laisser place, dans l'esprit de ses auditeurs, à aucune équivoque. « Tout ce que fait le Père, dit-il, le Fils le fait pareillement. » Et encore : « Qui n'honore pas le Père, n'honore pas le Père qui l'a envoyé. » Et enfin : « Vous ne connaissez ni moi ni mon Père ; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père... Mon Père et moi, nous sommes un. »

Et voici, pour conclure, la question adressée par l'éminent orateur à la foule de ses auditeurs : « Un Fils de Dieu, égal à son Père, ne formant qu'un avec son Père, sauf cette distinction des personnes qui lui permet de dire : Lui et moi, une personne divine qui doit à une autre ses pouvoirs, sa science, son clernité, et qui les lui doit parce qu'un mouvement ineffable d'amour porte, l'une vers l'autre, comme tout père est porté vers le fruit de ses entrailles et tout esprit vers le fruit de sa pensée, messieurs, où l'avez-vous trouvé ? »

Mais cet Evangile de saint Jean, où sont enregistrées tant de déclarations péremptoires, quelle est son autorité ? Le R. Père Pinard de la Boullaye l'a dit, avec toute la tradition catholique, dans la seconde partie de sa conférence, mais non pas en s'attachant à réfuter, une à une, toutes les allégations de ceux qui récusent le témoignage du disciple bien-aimé. Prenant l'offensive, il s'est dressé, en face de la critique rationaliste, en accusateur.

« J'accuse cette critique d'abord, s'est-il écrié. Ce n'avancer contre nos thèses aucune objection décisive. » Puis, ses raisons données, il ajouta : « Je lui reproche ensuite de négliger les preuves et indices qui appuient le caractère historique du quatrième Evangile. »

« Ici encore, il nous faut omettre la trame de toutes ces déductions pour aller d'un trait aux interrogations qui les terminent. Interrogeant à son tour, le R. Père Pinard de la Boullaye l'a demandé aux esprits de bonne foi : « D'où vient que ce livre, bien qu'il allât gravement, au dire de certains critiques, l'enseignement de Jésus et les croyances des premiers fidèles... a été reçu par toutes les Eglises comme une relation véridique et comme l'œuvre du disciple bien-aimé ? » Oui, d'où vient cela, sinon du fait qu'il émanait « du seul témoin dont le crédit fut assez puissant pour le faire accepter » et de ce que « la divinité de Jésus-Christ, son titre de Seigneur,

son égalité ou plutôt son identité avec Jahvé étaient déjà reconnus, à cette époque et par tous les fidèles ayant embrassé la foi nouvelle.

En toute sécurité donc, on peut en appeler à saint Jean ; c'est ce qu'a fait le R. Père Pinard de la Boullaye, dans la dernière partie de sa conférence, en étudiant, pour finir, « les suprêmes confidences de Jésus ». Elles nous sont rapportées dans ces sublimes chapitres du quatrième Evangile où il nous est raconté comment le Christ, « qui avait tant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin ». C'est son abaissement volontaire devant les Douze, auxquels il lave les pieds ; ce sont ses recommandations sur la pratique de la charité et sur la confiance sans bornes qu'il réclame d'eux ; ce sont des phrases comme celles-ci : « Le Père parle par ma bouche... Je suis la voie, la vérité et la vie ; nul ne vient au Père que par moi. » C'est encore l'annonce du Consolateur, l'Esprit saint, et la grande prière « vraiment digne d'un Homme-Dieu » qui commence par ces mots : « Père, j'ai manifesté votre Nom aux hommes... »

Et toujours, sur les lèvres de l'éminent orateur, à l'égard de ses auditeurs, les mêmes interrogations :

« Si saint Jean s'était inspiré des écoles profanes, comment aurait-il conçu « une théologie qui respecte à ce point la transcendance, l'unité de Dieu ? » Pourquoi aurait-il recouru à la fiction et aux allégories en un temps où les fidèles croyaient déjà à la divinité du Christ ? Comment, s'il inventait, aurait-il osé prétendre « qu'il avait vu de ses yeux » ? Comment enfin aurait-il répété jusqu'à sa mort : « Aimez-vous, car c'est la loi du Christ », s'il n'avait pas été un témoin véridique et sincère ? »

Voilà donc sa déposition... Un jour, Jésus, sur le lac de Génésareth, commanda à la mer soulevée par la tempête et lui dit : « Tais-toi ! » Cette parole, au long des siècles, l'Eglise sans cesse la répète. Au lendemain d'événements qui viennent de bouleverser encore le monde, écoutons-la. « Les maîtres de l'heure ont tenu conseil. Ils ont lancé à la tempête un ordre formel : « Apaise-toi ! ». Le calme est-il revenu ? » Nous savons bien que non.

« La paix ! La paix ! N'y comptez ni pour vos fils ni pour vous, si les individus et les peuples ne s'inspirent de l'Evangile. La seule voix qui puisse ramener la paix et la maintenir en ce monde, c'est la voix qui manifesta sa toute-puissance en apaisant les flots de Gé-

néareth ; la voix dont l'Apôtre bien-aimé nous a transmis la dernière attestation, la dernière invitation et la dernière promesse : « Je suis la vérité et la vie : la voix de Jésus-Christ. » C'est sur cette péroraison émouvante que s'est achevée cette quatrième conférence, dont nous devons répéter encore qu'elle a produit une profonde impression tant, à la solidité doctrinale, s'ajouta d'éloquence convaincante.

E. B.

La vie économique

Le café

Le stock de café actuellement disponible est de 38 millions de sacs. En juin, aura lieu la nouvelle récolte, qui est évaluée à 24 millions de sacs.

Or, il se consomme annuellement dans l'univers 20 millions de sacs de café. Le café revient en Suisse, fret et douane, compris, à 110 fr. les 100 kilogs. Il est payé 25 fr. au planteur d'outre-mer.

Des accords économiques

On annonce officiellement que la conclusion et la signature des accords commerciaux italo-français et italo-allemand sont imminentes. Les journaux confirment que l'accord italo-français a le caractère d'un *modus vivendi*, renouvelable tous les six mois, et qui prévoit des négociations ultérieures. Les pays se sont mis d'accord pour ne pas fixer de limites à leurs exportations respectives. Ils s'engagent également à ne pas créer, l'un vis-à-vis de l'autre, des obstacles aux échanges commerciaux.

Les journaux italiens attachent la plus grande importance à l'accord italo-allemand, dont les bases auraient été jetées lors de la visite de MM. Brüning et Curtius à Rome. Cet accord tient largement compte des besoins et des intérêts réciproques des deux pays et est destiné à intensifier leur collaboration économique. Il tient surtout compte de l'exportation agricole italienne en Allemagne.

La crise

La fabrique d'aérostats Riedinger, à Augsburg, est sur le point de fermer ses ateliers. Son histoire est intimement liée à celle du développement de l'aéronautique. Elle se vouait à la fabrication des enveloppes de dirigeables. Elle était célèbre par la confection de l'immense ballon du professeur Piccard.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La sainteté dans l'Eglise catholique

Le *Catalogus ac status causarum beatificationis servorum Dei ac canonizationis beatorum*, qui vient de paraître, mentionne 551 causes de béatification et de canonisation pendantes à Rome.

482 concernent l'Europe, 24 l'Asie, 21 l'Amérique du sud, 12 l'Amérique du nord, 8 l'Afrique, 2 l'Amérique centrale, 2 l'Océanie.

271 causes intéressent l'Italie, 116 la France, 55 l'Espagne, 13 la Belgique, 6 l'Allemagne, 6 l'Angleterre, 4 la Suisse, 3 l'Irlande, 2 le Portugal, 2 la Hollande, 2 la Pologne ; l'Autriche, la Bohême, la Roumanie et la Yougoslavie sont représentées chacune par une cause.

Les procès qui intéressent la Suisse sont ceux du Père Anastase Hartmann, capucin lucernois, vicaire apostolique de Patna (Indes), mort en 1866 ; de Marguerite Bays, de Sviriez († 1879) ; de la Mère Françoise de Sales Chappuis, de Soyhières (Jura bernois) († 1875) ; du bienheureux Nicolas de Flue.

Au point de vue chronologique, les cas de béatification ou de canonisation se répartissent ainsi : 9 procès concernent des personnages des XIII^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème} siècles ; 25, des personnages du XVI^{ème} siècle ; 111, des personnages du XVII^{ème} siècle ; 110, des personnages du XVIII^{ème} siècle ; 247, des personnages du XIX^{ème} siècle ; 49, des personnages du XX^{ème} siècle.

On remarquera le grand nombre de procès de sainteté afférents au XIX^{ème} siècle.

Dans la liste figurent 3 papes, 4 cardinaux, 20 patriarches, 42 évêques, 238 prêtres et 29 gens du monde, dont 15 hommes et 14 femmes.

Bruit de réforme concernant le Sacré Collège des cardinaux

On mande de Rome au *Petit Parisien* que le fait qu'aucun consistoire n'est encore annoncé serait en connexion avec un projet de réforme concernant les sièges suburbicaires.

Les sièges suburbicaires sont les diocèses les plus proches de Rome, c'est-à-dire : Ostie, Frascati, Albano, Palestrina, Velletri, Sabina, Porto et Santa-Ruffina, qui sont occupés par des cardinaux-évêques.

Un *motu proprio* du Pape serait publié très prochainement, dit le *Petit Parisien*, par lequel il supprimerait purement et simplement les sièges suburbicaires, à l'exception de celui d'Ostie. Des raisons historiques s'opposent, en effet, à la suppression du siège d'Ostie, parce qu'il comporte le décanat du Sacré Collège et s'il arrivait, par extraordinaire, que le Pape élu n'ait pas été évêque, il appartiendrait à ce doyen de le consacrer tel.

Tous les autres sièges seraient absorbés par le diocèse de Rome et placés sous l'administration du cardinal vicaire.

Audience pontificale

Le Pape a reçu, samedi matin, la princesse Clémentine Napoléon, accompagnée de son fils, le prince Napoléon, qui ont été accueillis avec les honneurs dus à leur rang.

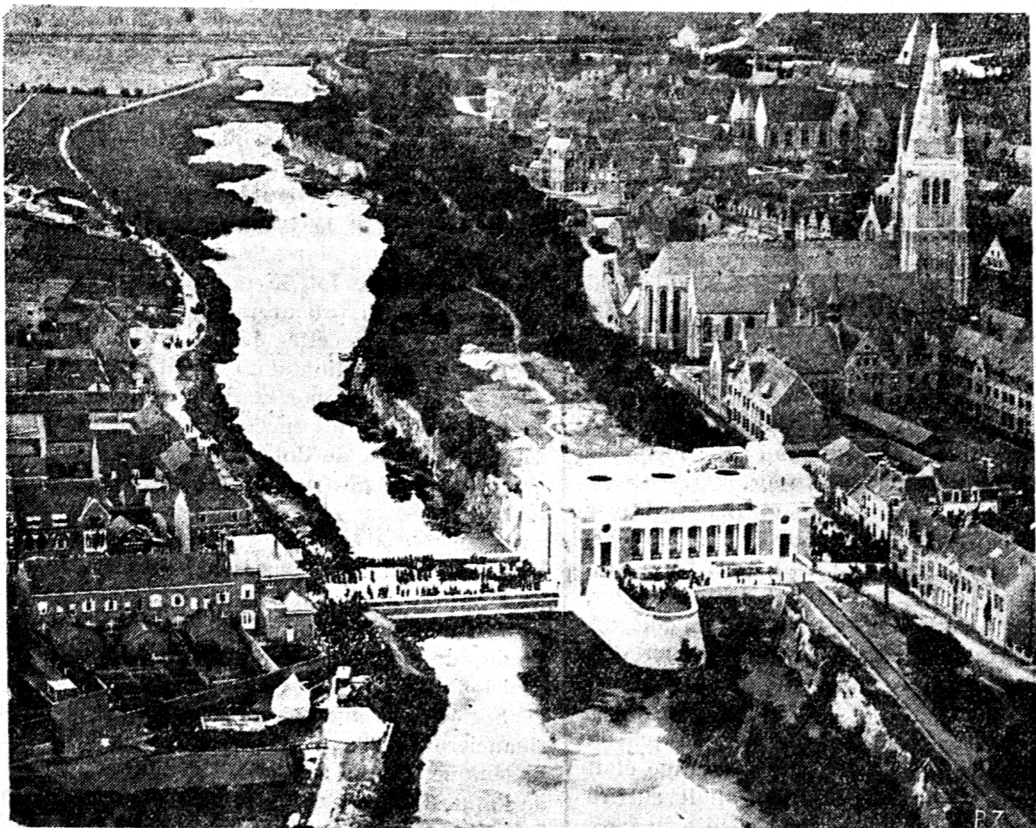
Un étendard de Jeanne d'Arc

Lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, a remis, samedi après midi, à Paris, à M. Paul Doumer, président de la République, un étendard brodé, reconstitution exacte de l'emblème de Jeanne d'Arc.

Cette pièce unique, composée d'après des documents authentiques, est l'œuvre d'artistes et d'amis britanniques de la France.

Dans une allocution, l'ambassadeur de Grande-Bretagne a fait hommage à la France, en l'offrant au chef de l'Etat, de la reconstitution de l'emblème. Il a rappelé comment ses compatriotes, dans une pensée d'amitié profonde pour la France, avaient songé à rechercher aux sources historiques les plus sûres, les indications nécessaires à la reconstitution de l'étendard et comment, une fois ces renseignements réunis, il avait été procédé au travail minutieux de la décoration. En même temps que l'étendard, lord Tyrrell a offert un parchemin portant les noms des donateurs.

LES TRANCHÉES D'YPRES



La ville belge d'Ypres, célèbre par les combats qui y eurent lieu au début de la guerre mondiale, avait conservé le système de tranchées qui encerclaient la localité. On parle aujourd'hui de les faire combler par les chômeurs, nombreux dans la contrée. Mais les Anglais, qui ont perdu 60.000 hommes dans cette région, protestent contre la destruction de ce « souvenir ». Notre cliché donne une vue, à vol d'oiseau, du système de fortifications, avec le monument qui rappelle les sanglantes batailles de 1914.

M. Doumer a exprimé les remerciements de la France pour cette attention de ses amis d'Angleterre. Il a déclaré recevoir l'étendard comme un nouveau symbole « de l'attachement qui unit désormais les deux peuples ». L'emblème reconstitué sera ultérieurement remis à la ville de Reims pour être déposé à la cathédrale.

Nouvelles financières

La Banque fédérale

Le 5 mars a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Banque fédérale. 74 actionnaires représentant 58.189 voix y ont pris part. Le rapport et les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Il a été accordé décharge aux organes responsables. L'assemblée a fixé provisoirement le dividende à 5 % (8 % l'année précédente).

Krupp

Le rapport de la société Krupp constate le déclin des affaires. La société n'occupe plus que 39.500 personnes, au lieu de 44.107 l'année dernière et 57.541 en 1930.

Les comptes se soldent par une perte de 10.880.000 marcs.

Banque Union de crédit, Lugano

Le bénéfice net de 1931 est de 159.953 fr. 22 plus le report de 1930 : total, 186.653 fr. 11. Il permettrait par conséquent de répartir le dividende habituel, en maintenant la même dotation de la réserve.

Cependant, étant donnée l'incertitude de la situation économique internationale, le Conseil d'administration fait à l'assemblée générale les propositions suivantes :

Fixer le dividende à 5 % (contre 6 % l'année dernière) et allouer, par contre, au fonds de réserve spécial 50.000 fr. (au lieu des 25.000 fr. de 1930), les réserves atteignant ainsi le 20 % du capital social.

Banque hypothécaire suisse, à Soleure

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque hypothécaire suisse, à Soleure, représentée par 29 actionnaires avec 2134 actions, a approuvé les comptes pour l'exercice 1931 et a donné décharge à l'administration. Suivant les propositions du conseil d'administration, elle a fixé à nouveau le dividende à 5 1/2 %, payable à partir du 7 mars.

PETITE GAZETTE

La santé de l'archiduc Othon de Habsbourg

L'archiduc Othon de Habsbourg, qui vit près de Bruxelles, au château de Steenockerzeel, est malade. Il y a quelque temps, il avait été grippé, ainsi que les archiduchesses, ses sœurs, et il avait dû interrompre ses cours à l'université de Louvain. Au début du mois de mars, il a eu une rechute. Une consultation a été jugée nécessaire. L'archiduc Othon se plaignait, en effet, de vives douleurs et les médecins ont diagnostiqué une crise d'appendicite. Mais cette crise n'est pas aiguë et les médecins n'ont pas cru devoir procéder à une opération immédiate. Ils ont constaté également que le prince a une atteinte de variole. L'état de l'archiduc exige des soins assidus et ininterrompus. L'impératrice Zita passe elle-même les nuits au chevet de son fils. Pendant quarante-huit heures, on a éprouvé les craintes les plus vives, mais, vendredi, l'état général de l'archiduc Othon s'est amélioré. On déclare maintenant à Steenockerzeel que la maladie suit son cours normal et que, s'il ne survient pas de complications imprévues, on peut considérer que le prince Othon est hors de danger.

Les ménagères soucieuses de la qualité

des produits qu'elles utilisent exigent les excellentes pâtes alimentaires

La Timbale Spécialité de cannellonis aux œufs pour préparer soi-même des raviolis avec les restes de viande. Un essai vous convaincra de leur qualité réellement supérieure et parfaite. G. Besson et C^{ie}, Sainte-Apolline, Fribourg. 11-4

L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

Montparnaud répondit :

— Mais je n'ai rien de commun avec l'individu qu'on a vu à la Mescla ! J'étais à Nice le 6 mars et je suis parti pour Gènes le surlendemain. Votre histoire n'a pas le sens commun. Montrez-moi un mandat d'arrêt au nom d'Antonin Bonassou ou remettez-moi en liberté.

— Je suis prêt à inscrire ce nom si vous le désirez, répondit flegmatiquement Dolcepiano, en tirant de son portefeuille le mandat en blanc.

La sueur me monta au front. — N'en faites rien ! m'écriai-je vivement. Cet homme ne s'appelle pas Bonassou. Je puis témoigner de son identité.

— En vérité, mon petit monsieur ? fit ironiquement M. Montparnaud. Et qui donc êtes-vous, vous-même ?

Je rougis violemment. Mais j'allais riposter de la bonne façon.

Un regard de Dolcepiano m'arrêta. — Pourquoi chicaner inutilement ? dit-il. Nous avons des témoins.

Il adressa un signe à l'inspecteur de police qui ouvrit de nouveau une porte.

Sophie Pérandi parut sur le seuil, un peu pâle et les yeux modestement baissés.

— Sophie ! m'écriai-je. Vous à Marseille ? Venez-vous me sauver ?

Et je tendis les bras vers elle, persuadé que, seul, mon bon génie avait pu l'amener là.

— Interrogez-la ! continuai-je avec une volubilité fébrile, en m'adressant au commissaire et à Dolcepiano. Elle connaît Bonassou et M. Montparnaud. Elle sait qui je suis et qui est monsieur.

Et j'attendis, haletant, prêt à pousser un cri de triomphe.

Les yeux de ma fiancée se relevèrent lentement. Pouvait-on croire que leur lumineuse sérénité, leur pureté candide, n'étaient que le calme de l'audace ?

Elle nous dévisagea tous, successivement.

— M. Montparnaud ? prononça-t-elle enfin, avec une tranquille assurance et un petit air triste. C'était mon tuteur, et le pauvre homme est mort assassiné, il y a une huitaine de jours. Quant à M. Bonassou, mon fiancé, et presque mon mari — elle appuya cruellement sur ces mots —, le voilà !

Et elle désigna M. Montparnaud. C'était le dernier coup. Mes jambes flageolaient. Je reculai jusqu'à une chaise et m'y laissai choir, accablé.

— Madame Antonin Bonassou ! murmura derrière moi Dolcepiano.

La carte dans le registre de l'hôtel, l'arrivée de la dame, puis du monsieur, tout s'expliquait. Je connaissais maintenant les locataires de la chambre n^o 10.

Sophie m'avait trahi !

Au moins je voulais confondre l'ingrate.

— Et moi ? criai-je, désespérément, moi ? qui suis-je ?

Elle planta ses yeux droit dans les miens, et je fus seul à comprendre la lueur ironique qui y parut.

— Vous ? dit-elle paisiblement, n'êtes-vous pas M. Paddy Wellgone ?

Je poussai un sourd gémissement.

Sans me donner le temps de répondre, elle se tourna vers le commissaire.

— Rendez-moi mon fiancé, monsieur le commissaire, supplia-t-elle. Il n'a rien fait pour qu'on l'arrête. En le retenant inconsidérément, vous nous causeriez le plus grand tort, car nous devons nous embarquer à 5 heures pour la Tunisie, où nous comptons nous établir. Nous ne devons pas pâtir des mensonges de monsieur, continua-t-elle, en me jetant un regard chargé de rancune. En dépit de ses imaginations, Antonin a sur lui de quoi établir qu'il est bien qui il prétend être. Montrez donc vos papiers, mon ami. Cela coupera court à cette ridicule histoire.

Je faillis hurler d'indignation en voyant M. Montparnaud tirer de sa poche mon propre portefeuille.

Qui pouvait le lui avoir livré, sinon l'hypocrite Sophie, entre les mains de qui je l'avais si naïvement laissé ?

Avec un aplomb cynique, le représentant de commerce en sortit ma carte d'électeur, ma commission, mon livret militaire, tous mes papiers !

Je remarquai toutefois qu'il avait fait disparaître les pièces sur lesquelles figurait ma photographie.

Tandis que le commissaire les examinait complaisamment, après avoir consulté de l'œil Dolcepiano, qui se borna à répondre par un

sourire énigmatique, Sophie expliquait, intarissable :

— J'aime mieux tout dire que de voir mon futur mari injustement soupçonné. Tout Nice connaît nos projets ! Ce n'est pas d'hier que nous les avons ébauchés. Nous sommes partis assez ouvertement l'un et l'autre. Nous sommes libres et majeurs, n'est-ce pas ? Je ne dépends de personne. Je n'ai qu'une cousine, madame Montparnaud, et je vis en désaccord avec elle. Nous avons donc résolu de partir et de nous marier. Nous avions fait venir nos papiers pour cela. Les voici.

Elle les tira de son sac, les siens et les miens !

Au fur et à mesure que se dévoilaient ses ingénieuses perfidies, mon cœur bondissait, ulcéré, plein de révolte et d'indignation.

— Vous pouvez vérifier mes dires, continua-t-elle. Vous avez le télégraphe et le téléphone, n'est-ce pas ? Cela vous dispensera de nous retenir à tort et à notre grand préjudice. Antonin a demandé un congé pour Gènes le lendemain de la mort de mon tuteur. Téléphonnez à son ingénieur. Il vous confirmera cela. Depuis, nous nous sommes écrit.

— Par timbres ! m'écriai-je, amèrement.

Sophie rougit, puis, prenant bravement son parti :

— Oui, par timbres : riposta-t-elle. Entre amoureux, on a toujours des secrets à se dire... Bref, messieurs, notre départ n'a pas été un mystère. Antonin a envoyé sa démission en indiquant que nous partions pour Marseille. Il a aussi écrit à d'autres personnes. Vérifiez. C'est l'affaire de dix minutes.

Toute la trame si audacieusement ourdie

n'apparaissait peu à peu. Chacune de ses phrases m'en dévoilait un fil. Avec quelle habileté, elle avait su me prendre mes papiers et faire préparer par moi-même le voyage à Marseille. Chacun devait s'y tromper et me croire parti.

Sans l'intervention de Dolcepiano, la ruse réussissait. J'allais sottement attendre, à Gènes, la perdue, laissant toute latitude à Montparnaud de rejoindre Sophie et de s'esquiver paisiblement avec elle, sous mon nom.

La combinaison était admirable. Jamais on ne l'aurait soupçonnée et j'aurais eu beau nier ; quand, las d'attendre, je me serais résigné à revenir à Nice, on aurait persisté à m'accuser d'une fugue en compagnie de Sophie.

Montparnaud ne ressuscitait pas et les deux complices filaient, en quelque coin du globe, le parfait amour, non sans faire des gorges chaudes de ma jobarderie.

Cette pensée m'emplit de rage. Ah ! sans Dolcepiano ! sans Dolcepiano ! Je lui jetai un regard reconnaissant. Il me vengeait.

Sophie ne se rendait point pourtant. Elle continuait à se défendre, risquant le tout pour le tout, espérant peut-être que je n'oserais point parler, révéler ma propre supercherie.

Elle comptait sans ma fureur et mon désespoir.

Je dirais tout, pour me venger de sa trahison, car les crimes de Sophie, toutes ses tares soudainement dévoilées, sa rouerie, sa perversion, son hypocrisie n'étaient rien auprès de cette épouvantable révélation.

FRIBOURG

M. Motta docteur honoraire de l'Université

La Faculté de droit de l'Université a décerné à M. Motta, président de la Confédération, le titre de docteur en droit *honoris causa*, en reconnaissance de ses services dans le domaine de la législation et de la pratique du droit et surtout en hommage à son rôle éminent dans le développement du droit public et des relations internationales.

M. Motta assiste aujourd'hui à la séance académique de la Grenette, où le diplôme de docteur doit lui être remis.

Dans les administrations fédérales

La Direction des postes a promu MM. Félix Pugin et Edmond Schwab au rang de commissaires de 1^{re} classe à la poste principale de Fribourg.

L'Administration des télégraphes et des téléphones a nommé M. Jean Bardy au poste de monteur de stations centrales, à Fribourg.

Instituts d'éducation

L'Office catholique sœur pour la jeunesse nous prie de faire savoir qu'il est en mesure de procurer quelques places de pensionnaires dans des instituts catholiques de la Suisse allemande, à des conditions de faveur.

S'adresser au Soloth. Kath. Jugendamt, Jurastrasse, 22, à Olten.

Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles

Les vacances de Pâques de l'Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles commencent dès aujourd'hui, lundi, par suite de nombreux cas de grippe.

La fontaine du Criblet disparue

Il y avait autrefois une très ancienne fontaine au Criblet et, d'après la vieille gravure intitulée : *La maison du Criblet*, qui se trouve dans plusieurs collections et intérieurs fribourgeois, on y voit figurer la fontaine en question, vers le carrefour actuel, qui n'existait pas.

Très probablement, les débris et fragments de fontaine trouvés la semaine passée, en creusant à la ruelle du Criblet, proviennent-ils de cette ancienne fontaine, qui a dû être détruite depuis longtemps pour céder la place à des constructions. Il se peut donc que nous ayons là la clef de l'énigme laissée sans réponse par notre archéologue cantonal, après examen du caractère et de l'époque de ces vestiges (XVI^{me} siècle.)

Nous savons maintenant qu'il y avait, au Criblet, une fontaine, disparue depuis la démolition des remparts voisins et l'extension du quartier du Criblet, qui n'avait qu'une maison, seule, autrefois.

F.-L. Ritter, prof., art.-peintre.

Office du travail

Dans le courant du mois de février, 621 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 363, dont 178 de célibataires et 184 de mariés ; 356 de Suisses et 6 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 52 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emplois : 259, se répartissant entre 160 patrons, desquels 138 habitent le canton.

Placements effectués : 169, dont 34 dans l'agriculture.

La situation du marché du travail durant le mois de février a été mauvaise, cela par suite des grands froids qui ne permettent pas l'ouverture des chantiers. Dans l'agriculture et dans la construction, le nombre des placements effectués a même diminué en comparaison au mois précédent. Par contre, dans l'industrie métallurgique, il a été quelque peu plus élevé. Dans les industries chocolatière et horlogère, la situation ne s'est également pas améliorée, et dans l'hôtellerie, les possibilités d'occupation sont nulles.

424 ordres sont parvenus au bureau de placement pour femmes. Demandes de places : 225, dont 213 Suissesses et 12 étrangères ; offres de places : 199, dont 170 du canton ; placements : 102 de stables et 13 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

CONVALESCENTS



OPÉRÉS, ANÉMIÉS

qui relèvent d'une longue maladie, qui êtes encore ébranlés par une opération, qui souffrez constamment d'une grande fatigue, n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Vous devez tonifier votre organisme.

Le VIN DE VIAL

(Quina. Substances extractives de la viande et Lacto-Phosphate de Chaux) est un véritable réservoir d'énergie. Il a l'avantage de réunir en lui trois toniques dont chacun pris isolément serait déjà suffisant pour obtenir

FORCE VIGUEUR SANTÉ

Dans toutes les Pharmacies de Suisse

Chez nos lutteurs

On nous écrit :

Lors de son assemblée générale annuelle, tenue au café des Alpes, samedi, 5 mars, le club de lutteurs de Fribourg et environs a donné une nouvelle preuve de sa belle vitalité qui se manifeste par une augmentation réjouissante du nombre des membres et par une sympathie toujours plus grande de la part de notre population. Ce club constitue à l'heure actuelle, après celui de Lausanne, le plus important groupe de lutteurs de la Suisse romande. Aussi les compétitions romandes font-elles l'objet d'une lutte très serrée entre les deux clubs pour l'obtention des premières places.

Le président, M. Spiess, a vivement engagé les membres actifs à vouer tous leurs soins à leur préparation en vue de la fête cantonale d'abord, puis, ensuite, de la fête romande qui aura lieu à la fin du mois de mai à Neuchâtel.

Le club de Fribourg doit confirmer la réputation qu'il s'est acquise à la suite de son brillant succès à la dernière fête romande, à Monthey.

Une attention toute spéciale devra être accordée aux coups qui se donneront dès maintenant d'une façon régulière et qui comprendront non seulement l'étude de la technique de la lutte, mais encore la pratique d'exercices physiques appropriés. Il sera fait de temps à autre appel à la collaboration de directeurs qualifiés. Le concours de M. Kyburz, champion olympique, est d'ores et déjà assuré.

En ce qui concerne la fête cantonale, elle aura lieu à Fribourg, le 8 mai. L'organisation en a été confiée à notre club qui, à son tour, a remis cette charge à un comité dont la présidence sera assumée par M. Maurice Gerster.

Le comité du club qui, depuis 1926, n'a subi aucune modification, est constitué de la façon suivante : président : M. Albert Spiess ; vice-président : M. Adolphe Blank ; secrétaire : M. Joseph Curtj ; caissier : M. Otto von Dach ; chef du matériel : M. James Tissot ; moniteur-chef : M. Philippe Volery.

Marché-concours intercantonal de bétail gras

On rappelle aux intéressés que le dernier délai pour l'inscription des animaux destinés au marché-concours intercantonal de bétail gras expire mercredi, 9 mars.

Les formulaires d'inscription sont délivrés gratuitement et sur demande par le bureau du Département de l'agriculture, où ils doivent être envoyés franco par les intéressés.

RADIO

Mardi 8 mars

Radio-Suisse romande

12 h. 45, à 14 h. (de Genève), musique enregistrée. 16 h. 32 (de Genève), gramophone-concert. 17 h. 30 (de Lausanne), pour Madame. 18 h. (de Lausanne), musique enregistrée. 18 h. 30 (de Genève), *Ma discothèque*, par M. Aloys Mooser. 19 h. 1 (de Lausanne), concert d'orgue de cinéma. 19 h. 30 (de Lausanne), cours d'allemand. 20 h. (de Genève), *Les travaux de la conférence de désarmement*. 20 h. 10, *De la liberté à la protection internationale du travail*. 20 h. 30 (de Morges), concert vocal par la chorale Jeune Helvétie. 21 h. (de Lausanne), soirée populaire, par le Théâtre vaudois, sous la direction de M. Marius Chamol.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, concert récréatif, par l'orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert. 20 h., concert symphonique, par la Société de musique de Berne.

Stations étrangères

Hambourg, 20 h., concert militaire. Radio-Paris, 21 h. 45, *Coup de roulis*, d'André Messager.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 5 mars :

Oeufs, la douzaine, 1 fr. 30-1 fr. 40. Pommes de terre, les 5 l., 50-60 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 30. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 15-30 c. Epinards, la portion, 25 c. Chicorée, la tête, 20-30 c. Oignons, le paquet, 25-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Choux de Bruxelles, les 2 l., 1 fr. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 l., 50-80 c. Poires (div. sortes), les 5 l., 1 fr. 50. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le l., 40 c. Châtaignes, le kilo, 70 c.-1 fr. 20. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 30. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 60. Fromage d'Emmentaler, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-2 fr. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 10. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 50. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50. Grenouilles (le quarteron), 2 fr.

Calendrier

Mardi 8 mars

Saint JEAN DE DIEU, confesseur

Saint Jean de Dieu, originaire du Portugal, se dévoua spécialement aux malades et fonda, pour les assister, un ordre spécial connu sous le nom de Frères de Saint-Jean de Dieu. Il mourut à Grenade en 1550.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†

Madame Dénervaud-Rey et ses enfants : Raphaël et Gérard, à Romont ; M^{me} veuve Emile Rey, à Romont ; M. et M^{me} Louis Dénervaud et leurs enfants, à Moudon ; M. et M^{me} Jacques-Dénervaud, à Prez-vers-Siviriez ; M. et M^{me} Gillon-Rey et leurs enfants, à Lausanne et Genève ; M. et M^{me} Grandjean-Rey et leurs enfants, à Fribourg ; M^{lle} Noëmi Rey, à Romont ; M. et M^{me} François Rey et leurs enfants, à Testado, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph DÉNERVAUD

instituteur retraité

leur cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, pieusement décédé, le 6 mars, après une longue et pénible maladie, dans sa 41^{me} année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi, 9 mars, à 9 h.

†

Monsieur Louis Bonvin, fonctionnaire postal retraité, et les familles Bonvin-Gotting, Beavin-Zumwald, Aebischer-Bonvin, Bonvin-Bérthoud, Gotting-Bonvin, Bonvin-Rotzetter, Bonvin-Blanc, et leurs enfants, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosa BONVIN-AEBY

tertiaire de Saint-François

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, grand-mère, tante, pieusement décédée à Fribourg, le 6 mars, à l'âge de 67 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu mercredi, 9 mars, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de faire part. On est prié de ne pas apporter de fleurs.

†

L'Association des magistrats, employés et fonctionnaires de l'Etat fait part du décès de

Monsieur Alphonse LOUP

membre actif

L'enterrement a eu lieu ce matin.

Pourquoi faut-il exiger

la Farine Phosphatée Pestalozzi ?

parce qu'elle est supérieure, par sa qualité et son poids, à la plupart des phosphatines et farines lactées. C'est le meilleur aliment pour la formation des os et dents de l'enfant. Le déjeuner fortifiant idéal des adultes, anémiques, malades d'estomac, etc. — La tasse, 4 ct. ; la boîte 500 gr., Fr. 2.25, dans pharm., drog., épicerie. 5-2 L.

AU CINEMA ROYAL

Ce soir, dernière représentation de la grande comédie

MON CŒUR et ses MILLIONS

Dès demain la version allemande de la grande opérette U. F. A. BOMBES SUR MONTE-CARLO TARIF RÉDUIT.

OH! MON DOS!



EFFETS BIENFAISANTS

sur

L'ÉTAT GÉNÉRAL

Les Pilules Foster sont diurétiques et indiquées en cas de rhumatisme, sciaticque, goutte, gravelle, coliques néphrétiques. Par leur effet émollient elles combattent les douleurs de reins et l'enflure des chevilles. Comme remède antispasmodique elles agissent sur l'urine trop chargée ou trouble, le catarrhe de la vessie et le besoin trop fréquent d'uriner.

PILULES FOSTER pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse : J. C. Frandenbourg van der Gronden, 69, Grande-Rue de Lyon, Genève.

Menuisiers et charrons

Vente en soumission des bois abattus à Miséricorde, près Fribourg : 10973

Lot N° 1	N°s 1 à 8	orme	6.63 m ³
2	9 à 13	orme	8.89 m ³
3	14 à 31	érable	6.48 m ³
4	32 à 38	épine	2.65 m ³
5	39 à 46	épine	2.58 m ³
6	47 à 48	platane	2.82 m ³
7	49 à 52	accacia	1.45 m ³

Les offres sont à faire au soussigné jusqu'au samedi 12 mars. Conditions ordinaires de la ville. P. Gendre.

JEUNE HOMME

de 18 à 20 ans est DEMANDÉ

comme aide dans petite laiterie du Jura. Bons soins et vie de famille assurés. 15183 L. S'adresser à F. Berger, laitier, Premier (Vaud), Téléphone 46.

Jeune fille

de 15 à 17 ans, pour les travaux de la ferme. S'adresser à M. Peiry, La Riedera. 10999



est meilleur!

CAPITOLE

Ce soir, lundi, 7 mars,

Inauguration des Galeries LÉVY & C^{ie}

avec LÉON BELIÈRES — CHARLES LAMY HENRI LAVERNE, etc.

Le film 100 % français le plus amusant de l'année

Inédit à Fribourg Ne pas confondre Au même programme, un grand événement parisien.

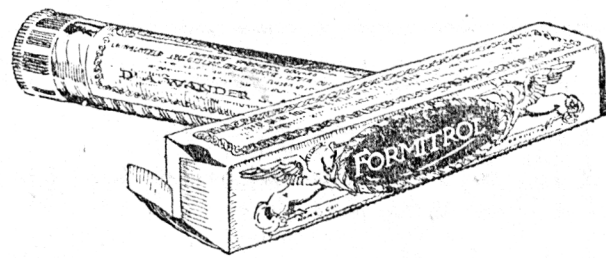
« Le bal des petits lits blancs à l'Opéra »



et refroidissement

sont, l'un à l'autre, ce que le bien est au mal. En effet, le Formitrol est le remède par excellence qui coupe le mal à sa racine et l'empêche de dégénérer en formes morbides bien plus graves.

L'énergique agent bactéricide, connu sous le nom de FORMITROL, développe au contact de la salive un flux continu de formaldéhyde; la formaldéhyde permet à l'appareil respiratoire d'opposer une défense opiniâtre au développement de germes infectieux et d'arrêter toute action néfaste des germes qui y auraient déjà pénétré.



En vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 1.50 le tube Dr. A. WANDER S. A., BERNE

Camionnette

Machine de toute confiance, cédée par particulier n'en ayant plus l'usage. Marque Pic-Pic, sans soupape, force 1000-1500 kg., équipée complètement. pneus neufs. Assurance 1932 payée. Prix excessivement avantageux. Ecrire sous chiffres G 15136 L, à Publicitas, Lausanne.

CHEVAUX pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Centrale, Louve, 7, Lausanne. H. Verrey. Téléphone. Boucherie 29.259 433-8 Domicile 29.260

AUTO-TORPEDO

Occasion exceptionnelle. « Overland », 4 places, transformable en camionnette, 12 HP à vendre, Fr. 950.—, Carrosserie et moteur en parfait état, 5 roues, chaînes et tous accessoires. Convient à un marchand de bestiaux. — Ecrire sous « Auto », à Pélerin-Palace, Mont-Pélerin s/ Vevey, 53997 L.

Domestique

On demande pour tout de suite ou date à convenir, un domestique de campagne. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11607 F.

La Salle

Beau cabriolet ayant roulé 14.000 km., à vendre à des conditions des plus intéressantes. 1-11 Fribourg, sous chiffres P 11607 F. S'adresser : garage de Beau-Rivage, Lausanne.

Un homme heureux est celui qui digère bien. Vous le serez tous... Si... après vos repas vous n'oubliez pas une excellente tasse de café marque



Demandez-le à votre épicerie EIGENMANN, CHATTON et C^{ie} FRIBOURG.

Jeunes filles

de 15 à 20 ans DEMANDENT PLACES

dans bonnes familles, pour aider au ménage et pour les enfants. 31665 LZ S'adresser au Secrétaire de la Ligue de F. C., Lucerne, Mariahilfstrasse, 9.

L'art de couvrir vos têtes et manteaux vous-même, vous sera enseigné pratiquement par correspondance, par l'ÉCOLE DE COUPE

EXCELSIOR

25, Terrassière, Genève. Demandez prospectus, L. M., en joignant timbre pour réponse. 54967 X

Je demande

filles de confiance, pour faire le ménage dans un petit train de campagne. Situation agréable, bons gages et vie de famille. S'adresser à Alphonse Terreaux, à Collens.

On demande représentant (e)

pour produits alimentaires, bien introduit dans milieux catholiques. Offres en français ou italien, avec références. 1^{er} ordre, à Masini, Lugano. 4747

On demande comme

garçon d'office un jeune homme de 15 à 18 ans. 10989 S'adresser à l'hôtel de l'Aartruche.

On demande une

Jeune fille propre et active, pour aider aux travaux du ménage. 11008 F S'adr. : Boulangerie A. Enderli, Broc (Gruyère).

Propriété

d'environ 30 poses A VENDRE près de Bulle. Magnifique situation. Pour renseignements s'adr. à la Banque REICHLIN et Cie, à Bulle. 45-6 (Service des gérances.)

LES MOTOS F. N.

SONT BONNES BON MARCHÉ ET NE RESTENT JAMAIS EN PANNE. PRIX : 350 CM³ COMPL. AVEC ECLAIRAGE BOSCH Fr. 1300.— 500 CM³ = Fr. 1580.— COMPL.

STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

EICHENBERGER Frères, S. A. PLACE DE LA GARE, FRIBOURG. 29-9

ÉCREMEUSE

A vendre, faute d'emploi, une écremeuse ayant servi quelques mois. Prix avantageux. 40320 F S'adresser à Pierre Donzillaz, Villars-sur-Glâne.

Jeune fille

19 ans, demande place pour servir au café et aider au ménage. 40323 Adresser les offres à M^{lle} Mettraux Jeanne Montagny-les-Monts.

Jeune fille

demande place de femme de chambre ou comme bonne à tout faire. Certificats et photo à disposition. — Faire offres sous chiffres P 40322 F, à Publicitas, Fribourg.

La crise et le vêtement

Des maisons de confections sortent de terre en Suisse, cette année de crise, comme des champignons après une pluie d'été. Ce ne sont pas toujours des plantes du cru — nous ne parlons pas d'elles —, mais bien, pour la plupart, des plantes de provenance étrangère, commerces et commerçants qui s'affichent d'autant plus suisses que leur origine est plus orientale.

De puissants voisins qui, comme nous, souffrent de la crise, se sont mis à inonder notre pays de leurs produits et de soutirer aux braves

Suisses l'argent qu'ils n'obtiendraient pas dans leur pays: ils ont réussi, en outre, à fermer leurs frontières à l'industrie suisse, réduisant ainsi nos habiles ouvriers au chômage tout en drainant notre franc à leur profit. Le bon sens suisse a heureusement réagi en refusant de faire plus longtemps le jeu de ces mercantils.

Comme s'il n'existait chez nous, que des vêtements chers ou de mauvaise qualité! Les vêtements FREY habillent bien avec peu d'argent. Chaque pièce de ces complets, même la plus petite, est confectionnée par une habile main ouvrière, de sorte que la plus grande partie du prix d'achat passe sous forme de gain dans la poche de 450 de nos concitoyens.

Après que de nombreux millions de francs suis-

ses ont été dépensés à l'achat de vêtements importés et ont ainsi passé à l'étranger, voici que FREY lance un article qui doit remplir de légère frayeur même le cœur le plus insensible de mercanti battant sous une chemise à plastron empesé en Suisse. En effet après des mois d'efforts, la Maison FREY a établi un élégant COMPLET - RECLAME bien coupé, en quelque sorte un complet-crise, au prix incroyable de 39 fr. Nous raconterons une autre fois comment cette chose fut possible.

FREY, l'ami de tous ceux qui sont obligés de compter avec leurs sous, a réussi, en lançant au bon moment son complet-reclame économique et avantageux, à enlever jusqu'au moindre prétexte à qui aurait encore l'intention

d'acheter un complet d'origine étrangère.

Grâce à l'initiative de cette entreprise à larges vues et authentiquement suisse, le plus pauvre peut aujourd'hui, s'offrir pour Pâques, un habit élégant et seyant.

Frey

FREY
RUE DE LAUSANNE

Complet-Reclame, en excellentes étoffes suisses, travaillées sur crin Fr. 39.-

le même complet avec 2 paires de pantalons Fr. 49.-

Autres prix Fr. 54.- à Fr. 160.-

Vêtements de confirmation et de **communion** Fr. 22.-
Fr. 23.- Fr. 29.- Fr. 31.- Fr. 38.-

Manteaux mi-saison, 2 rangs Fr. 49.-

Paul BRUNTSCHWIG, Fribourg

7 rue de ROMONT 7

Avis à la population pour nos nouveaux prix.

Savon de Marseille
le morceau de 300 gr.

20 ct.

Laine bien tordue
belle qualité, en gris et noir seulement l'écheveau

35 ct.

Oxford pour chemises
en rayé bleu sombre seulement le mètre

55 ct.

Toile blanche
pour draps de lit, double chaîne, largeur 170 cm. le mètre

Fr. 1.35

Linges de cuisine
avec bord rouge, le mètre

25 ct.

Chemises d'hommes
en Oxford broché, superbe dessin, le mètre

Fr. 2.75

Coton vigogne
l'écheveau de 50 gr.

25 ct.

Laine de Schaffhouse
marque verte, l'écheveau de 50 gr.

85 ct.

Beau tissu
non molletonné, dessin broché, le mètre

75 ct.

Indienne pour lits
largeur 150 cm., qualité croisée, le mètre

Fr. 1.45

Pantalons salopettes
pour hommes, bleus, solides, le pantalon

Fr. 2.25

Cotonne
dessin uni, pour tabliers, largeur 120 cm., le mètre

75 ct.

Coton perlé
extra beau brillant, l'écheveau de 50 gr.

50 ct.

Mouchoirs
pour enfants, en couleur, les 12 pièces

95 ct.

Tabliers de cuisine
avec bavette, le tablier

75 ct.

TISSU
coton pour pantalons d'hommes, larg. 130 cm., très solide, le mètre

Fr. 1.90

Chemises d'hommes
long. 100 cm., genre mécanicien, la chemise

Fr. 2.25

Envoi contre remboursement

Paul BRUNTSCHWIG rue de Romont, 7, Fribourg

Jeune HOMME

de 17 à 19 ans, sachant bien traire et faucher. Entrée tout de suite. Faire les offres en indiquant le salaire demandé à William Jaquet, Corcelles, p. Payerne.

BOULANGERIE

en plein rapport A VENDRE, avec magasin, logements, garage, machines, etc., situé sur bon passage. S'adr. à la Banque REICHLER et Cie, à Bulle, 45-7 (Service des grâces.)

Hotchkiss

6 cyl., 16 CV., modèle 1931, cond. int. Type Monaco très peu roulé.

A VENDRE

à de bonnes conditions, avec garantie d'usine. S'adresser au GARAGE et ATELIERS des JORDIS S. A., LAUSANNE.

On demande une

Jeune fille

sérieuse et honnête, pour aider au ménage et au café. S'adr. sous P 11005 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande, pour la montagne, un bon

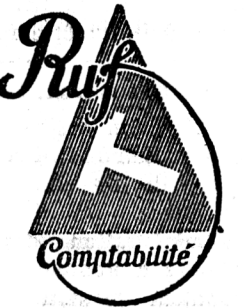
armailli

bon traieur. 10994 F Faire offres à Louis Audemars, Amodiateur, Brassus.

Mgr M. BESSON
EVEQUE DE LAUSANNE, GENÈVE et FRIBOURG

SINCÉRITÉ

LETTRE PASTORALE POUR LE CAREME 1932
Prix : 1 fr. 50
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG



LA CRISE ?

Pour toute maison atteinte par le ralentissement des affaires, c'est le moment d'adopter la Comptabilité suisse RUF. Méthode moderne, économique. Elle réduit les frais, elle rapporte.

COMPTABILITE RUF
OC ETE ANONYME
ausanne, 13, r. Pichard
61. 27.077
rich. Löwenstrasse 19

On demande un
JEUNE HOMME
de 16 à 17 ans, chez Rohrer Théophile, agriculteur, Corminboeuf.

A vendre

ou à mi-fruit
jeune truie portante, 13 semaines. 10991
S'adresser à M. Firmin Bord, Farvagny.



50 Cts. les
20 Pièces

Allen Pinker
RICHMOND,
VIRGINIA.

Pourquoi l'énorme succès de la cigarette

"Gold Dollar"

Parce que sa composition la rend douce et agréable à la gorge et que son arôme particulier lui acquiert d'innombrables amateurs.

AVIS

D'après les résultats de l'analyse chimique, effectuée par le Laboratoire Cantonal (Service Sanitaire) de Lausanne, la cigarette "Gold Dollar" s'est révélée étant notablement plus faible en nicotine que la moyenne des dix sortes de cigarettes de même classe, prélevées officiellement, y compris la "Gold Dollar", dans les magasins de la place de Lausanne, par les soins de l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires.

DOMDIDIER

DOMAINE A LOUER, de 30 à 35 poses, en 3 articles, dont 18 poses attachant à la maison. — Quantité d'arbres fruitiers. — Entrée en jouissance le 22 février 1933. 10981 S'adresser à Charles Fornerod-Dubey, Domdidier (Broye).

Le Lysoform

est un puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant; non toxique, non caustique, son emploi n'offre aucun danger; son odeur est agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc.; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette. Exiger l'emballage d'origine et notre marque déposée. Flacon 100 gr., 1 fr.; 250 gr., 2 fr.; 500 gr., 3 fr. 50; 1 kg., 5 fr. Savon toilette, 1 fr. 25. Société Suisse d'Antiseptique-Lysoform Lausanne

Collection de monnaies de l'Etat du Vatican

Les personnes désireuses de posséder cette collection de monnaies, émission de 1929, série commémorative, peuvent souscrire à la BANQUE REICHLER et Cie Bulle. 45-8 B

JEUNE FILLE

de 18 ans, demande place pour aider au ménage ou travail de la campagne. S'adresser sous chiffres P 40310 F, à Publicitas, Fribourg.

Appartements-bureaux

à louer, 6 pièces, tout confort, centre de la ville, entrée à convenir. 15-8 S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.

A LOUER

très BEL appartement neuf, dans la maison du magasin Kurth, rue de Lausanne, tout confort, 5 pièces, dont une spacieuse et indépendante pr bureau, etc., balcon, sortie sur la place du Collège, chambre de bonne à l'étage, grande cuisine avec office, cave et galeas, buanderie moderne avec essoreuse et grand séchoir. Prix: 200 fr. par mois. 10217 F S'adr. : Grande pharmacie centrale, Bourgknecht et Gottrah.

ATTENTION

Atelier de réparation, transformation de tous les vêtements de dames et d'enfants, habits d'hommes et de garçons. Ouvrages de dames. Raccourcissement de linge. Prix modérés. Arrangements par quantité. Magasin Art et Travail, 17, rue de Lausanne, Fribourg.



Qui prêterait
90.000 francs

sur hypothèque immobilière? Faire offres sous N° 1407 BF, à Publicitas, Lausanne.